

# Affichez les couleurs de votre village !



## MONS-en-PÉVÈLE

MAIRIE : 16 rue du Moulin - 59246 MONS-en-PÉVÈLE - +33 (0)3 20 59 21 10 - www.mairie-monsenpevele.fr

SYNDICAT D'INITIATIVE

MONS-EN-PÉVÈLE

**Dépendance de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras depuis le VII<sup>ème</sup> siècle.** La Cense abbatiale se situe à l'emplacement d'une ancienne villa rurale gallo-romaine. La commune a racheté et restauré les bâtiments d'écure qui ont été transformés en une salle d'exposition.

**Sept siècles après la bataille de 1304, Pévèle et Bruges ont tenté de reconstruire leur pays.** Chaque année, en septembre, les Brugesiens font la photo, les membres de la Confrérie de la Potterie sont accueillis par la municipalité.

**Offerte par les Brugesiens en 1902, la statue de Notre-Dame de la Potterie est la réplique de celle qui se trouve dans une chapelle à Bruges.** Au cours de la bataille de 1304, les Brugesiens firent promesse de lui offrir une statue, en reconnaissance, unierge de 360 livres s'ils remportaient chez eux sans trépasser. Depuis, à Bruges, cette promesse est tenue.

**Le Pas Roland offre un remarquable panorama sur l'ensemble de la plaine verdoyante environnante.** Sa forme circulaire est trop rigide pour être naturelle. Il s'agit en fait d'une ancienne carrière de grès de Pévèle exploitée dès l'antiquité. En ce lieu se rapprochent les légendes et l'histoire.

**Obtenir une position de remarquable panoramique.** Le village est jalonné de remarquables vestiges de constructions antiques, romaines, médiévales et modernes. Découvrez les richesses de l'histoire et du patrimoine (et autres) dans la partie d'histoire de Mons-en-Pévèle.

**Le Dictionnaire de Mons-en-Pévèle est l'un des plus détaillés de la région.** À travers champs, à des kilomètres à la ronde, on aperçoit l'église Saint-Jean-Baptiste. Le point culminant du Mont Pévèle, elle est dite « Belle Église ». Elle est dite « Belle Église » car elle est dite « Belle Église » car elle est dite « Belle Église ».

**Le 18 Août 1304, les Flamands et Français.** Le 18 Août 1304, les Flamands et Français se battirent à Mons-en-Pévèle. Depuis 2004, année du 700<sup>ème</sup> anniversaire de cette bataille, une fête médiévale attire une foule de plus en plus importante. Chaque 1<sup>er</sup> dimanche de Juin.

**Rehabilité par le département du Nord, une partie de l'ancienne voie ferrée de Pévèle à Transloy a été transformée en sentier de randonnée.** Intéressé aux vélos motorisés, la voie verte est un lieu privilégié et se prête aux randonnées à vélo et à cheval.

Ce produit ne peut être vendu que par le syndicat d'initiative de Mons-en-Pévèle. Reproduction interdite - Photos : Cyrille LEMAIRE - Conception : YEEPI - 2012

**Le set de table édité par le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle mettant en scène les événements et les lieux incontournables de notre commune est en vente !**

Pour tout renseignement contactez : [acourselle@mairie-monsenpevele.fr](mailto:acourselle@mairie-monsenpevele.fr)



# mons en NOUVELLES

21

HIVER 2012

> LE JOURNAL COMMUNAL DE MONS-EN-PÉVÈLE



DANS CE NUMÉRO  
**Le CALENDRIER des FÊTES**  
> A détacher en pages centrales

P14  
>15

A découvrir dans ce numéro :

Saint-Nicolas de l'APE - Photo : Cyrille LEMAIRE



> Notre rite internet primé !



> Point sur 2012... projet pour 2013



> Jehan de Pévèle mir en scène



# EDITO



C'est avec plaisir que je vous adresse, en mon nom, mais aussi au nom du conseil municipal et de l'ensemble du personnel communal, tous nos vœux de bonheur, de santé, de prospérité pour la nouvelle année.

Au cours de la cérémonie des vœux (lire pages 8 et 9), début janvier, l'équipe municipale a fait le bilan de l'année écoulée avant d'évoquer les projets à venir. De belles choses ont été réalisées et le travail ne manquera pas en 2013 mais c'est avec enthousiasme et détermination que le conseil municipal accomplit, au quotidien, son action.

L'année 2013 sera marquée par quelques perturbations causées par les travaux (cf. pages 17 et 18) et, à nouveau, par de nombreux événements (voir calendrier en pages centrales à détacher et à conserver) qui témoignent du dynamisme de notre village. Et, entre les parutions de Mons en nouvelles, vous pouvez vous tenir informés en vous connectant sur notre site, désormais primé aux trophées de la communication (pages 4 et 5).

Au plaisir de vous rencontrer. Peut-être lors des deux événements culturels du début d'année : le ciné-soupe (lire le prospectus inséré dans le journal) et le spectacle Jehan de Pévèle retraçant l'histoire de la Pévèle grâce au savoir-faire de la Compagnie Mariska (pages 24 et 25).

A propos de Pévèle, une large majorité d'élus s'est prononcée pour la création d'une Grande Pévèle, intercommunalité rassemblant 38 communes pour un peu plus de 90 000 habitants. Il nous reste maintenant à démontrer que la pratique de la politique consiste avant tout à se mettre au service d'un territoire et de ses citoyens. Certes, rien ne sera facile et il reste à faire mais nous avons démontré - ici en Pévèle - qu'il est possible de dépasser les clivages politiques pour avancer et pour trouver des réponses aux défis qui sont les nôtres.

Bonne année !  
Bonne lecture.

**Eric Momont**  
Maire



# A vos AGENDAS !

## Du vendredi 25 janvier au 23 février

Expo « Instantanés Jazz »  
> Médiathèque

## Samedi 2 février

Tremplin des créateurs  
organisé par Mons 2004  
> Cense abbatiale

## Dimanche 3 février

La Compagnie Mariska et la SHPP  
présentent « Jehan de Pévèle »  
> Salle des fêtes

## Judi 7 février

Le Club des aînés fait sauter les crêpes  
> Salle des fêtes

## Vendredi 8 février

Ciné soupe  
organisé par la Municipalité  
> Salle des fêtes

## Samedi 9 février

Soirée carnaval  
organisée par Mons 2004

## Du vendredi 22 au dimanche 24 février

Exposition organisée par le Syndicat  
d'Initiative de Mons-en-Pévèle  
> Cense abbatiale

## Samedi 2 mars

Tremplin des créateurs  
organisé par Mons 2004  
> Cense abbatiale

## Dimanche 10 mars

Concert de printemps  
organisé par l'harmonie  
> Salle des fêtes

## Samedi 16 mars

Carnaval organisé par l'APE  
> Salle des fêtes

## Mardi 19 mars

Commémoration organisée par la FNACA  
> Salle des fêtes

## Mercredi 20 mars à 15h

Heure du conte avec Tortequesne,  
l'Ogre des Flandres  
> Médiathèque

## Du vendredi 22 au dimanche 24 mars

Exposition  
organisée par le Syndicat d'Initiative  
> Cense abbatiale

## Dimanche 24 mars

Banquet organisé par la FNACA  
> Salle des fêtes

## Vendredi 29 mars

Chasse aux œufs  
organisée par l'Amicale Laïque  
> Ecole

## Samedi 30 mars

Souper spectacle  
organisé par l'Amicale Laïque  
> Salle des fêtes

## Judi 4 avril

Club des aînés 31<sup>ème</sup> anniversaire  
> Salle des fêtes

## Samedi 6 avril

Tremplin des créateurs  
organisé par Mons 2004  
> Cense abbatiale

## Dimanche 7 avril

Course cycliste Paris-Roubaix

## Lundi 8 avril

CCPP : ramassage des encombrants

## Du vendredi 19 au dimanche 21 avril

Exposition  
organisée par le Syndicat d'Initiative  
> Cense abbatiale



# En BREF... En BREF... En BREF... En BREF... En



En 2013, l'édition de la course passera à nouveau par notre village

## Les 4 jours de Dunkerque à Mons-en-Pévèle

La 59<sup>ème</sup> édition des 4 jours de Dunkerque se disputera du 1<sup>er</sup> au 5 mai 2013. Cinq étapes seront au programme. L'épreuve va rendre hommage au bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Dunkerque accueillera le grand départ et l'arrivée finale. Entre temps, une fois n'est pas coutume, le parcours de la course traversera Mons-en-Pévèle le 3 mai lors de l'étape Oignies - Liévin.

Les organisateurs de la course travaillent de concert avec la Municipalité. Pour assurer la sécurité, il faut des signaleurs. Vous êtes passionné ou intéressé, contactez Alain COURSELLE :

[acourselle@mairie-monsenpevele.fr](mailto:acourselle@mairie-monsenpevele.fr)

Plus d'informations sur :  
[www.4joursdedunkerque.org](http://www.4joursdedunkerque.org)

### LE PARCOURS 2013 :

- Le 1<sup>er</sup> mai - Etape 1 :  
Dunkerque - Courrières (155.5 km)
- Le 2 mai - Etape 2 :  
Lewarde (Centre historique minier) -  
Douchy-les-Mines (178.2 km)
- Le 3 mai - Etape 3 :  
Oignies - Liévin (179.1 km)
- Le 4 mai - Etape 4 :  
Lens (Louvre) - Parc départemental  
d'Ohlain (181.6 km)
- Le 5 mai - Etape 5 :  
Estaires - Dunkerque (165.2 km)

## Votre commune vous accompagne pour votre sécurité

En liaison avec la Gendarmerie Nationale, votre municipalité vous propose quelques conseils utiles de sécurité et de sûreté pour la vie quotidienne, les vacances, pour les particuliers comme pour les professionnels. Des documents sont également mis à votre disposition, tranquillité vacances, lettre plainte pour les banques, fiche mémo sur les vols de téléphone, etc.

- Des conseils pour "Se protéger - Protéger ses biens" pour les particuliers.
- Des conseils pour "Protéger votre commerce ou votre entreprise" pour les commerçants et les entreprises.
- Des conseils pour avoir "Des bons réflexes" et ainsi prévenir ou agir selon les risques d'atteintes aux biens et aux personnes.
- Les "Vos liens utiles" pour aller plus loin ou en savoir plus.
- Les coordonnées de votre brigade de gendarmerie locale.

Connectez-vous sur :  
<http://mairie-monsenpevele.fr/>  
Cliquez sur le lien "VOTRE SECURITE" sous la borne et découvrez :

L'adresse de la mairie change à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2013 et devient :  
**Mairie - 230 Rue du Moulin  
59246 MONS-EN-PEVÈLE**

## Ça roule trop vite à Mons-en-Pévèle ?

Une « ACTION CITOYENNE DE PREVENTION PANNEAU RADAR MOBILE » organisée et financée par la caisse locale PEVELAMA a été menée dans notre village entre le lundi 24 septembre et le dimanche 30 septembre. Placé dans la rue du moulin, face à la Mairie, le radar était mis en œuvre par la fédération départementale et avec la collaboration des administrateurs Groupama Nord dans le cadre du plan annuel de prévention.

Les objectifs de cette action étaient de permettre de prendre conscience et d'évaluer le risque lors de la traversée du village, à partir d'éléments factuels.

Et, de partager les résultats avec les habitants. Faites votre propre opinion et découvrez les résultats dans la rubrique « Divers » de la partie « Mairie » de notre site (juste au-dessous de Mons-en-nouvelles) :  
<http://www.mairie-monsenpevele.fr/>

**SOUCIEUX DE MENER  
UNE ACTION DE PREVENTION,  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
RÉFLÉCHIT À L'ACQUISITION  
D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE  
MOBILE POUR L'ANNÉE 2013**

## Le site d'EOLLIS fait peau neuve



Venez découvrir toutes les informations à l'adresse suivante : [www.eollis.net](http://www.eollis.net)

Il met à disposition des particuliers et des professionnels, les informations concernant les acteurs du maintien à domicile (service d'aide à domicile, services de soins infirmiers à domicile, services sociaux, accueils de jour, etc.) et aussi les structures d'hébergement (maison de retraite, foyers, logements, etc.).

Il informe aussi des actions de l'association sur les communes et les interventions au domicile des personnes le souhaitant.

L'association Eollis (Ensemble Organisons du Lien pour Lutter contre l'isolement et promouvoir la Santé) a créé un nouveau site.

Communiqué d'Eollis



# SOMMAIRE

- > En bref... en bref... en bref... page 3
- > Trophées de la communication 2012... pages 4 et 5
- > Devoir de mémoire... page 6
- > A la rencontre de... page 7
- > Cérémonie des vœux... pages 8 et 9
- > OTTP... page 10
- > Compte rendu des Conseils Municipaux... pages 11 à 13
- > Etat civil... page 13
- > Calendrier des fêtes 2013... pages 14 et 15
- > Attention travaux !... pages 16 à 19
- > Du côté des seniors... page 20
- > Vie associative... pages 21 à 25
- > Médiathèque... pages 26 et 27



**Mons-en-nouvelles n° 21 - Janvier 2013**  
Responsable de publication : Eric Momont, Maire.  
Responsable de rédaction : Cyrille Lemaire.  
Rédaction : Rédaction : Cyrille Lemaire, Charles Denaison, Eric Momont, Michel Burny, Jocelyne Hanzelin, Ségolène Delzenne, Rodolphe Dagniaux, Présidents d'association, Elodie pailleux (OTTP), etc...  
Photos : Cyrille Lemaire (sauf mention contraire).  
Mise en page : YEEPI Conception graphique - contact@yeeipi.fr  
Titre : 1000 exemplaires.  
Distribution : Conseil Municipal - I.P.N.S. - ne pas jeter sur la voie publique.  
Contacts : cyrille.lemaire@wanadoo.fr ou sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr  
Autres contacts sur : [www.mairie-monsenpevele.fr](http://www.mairie-monsenpevele.fr)



Flashcode web

# LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

2012 11<sup>e</sup> EDITION

Vu la remise du dossier du participant par le comité de sélection,  
Vu l'inscription du participant,  
Vu la validité du dossier du participant,  
Vu le respect des 17 articles du règlement par le participant,  
Vu les résultats communiqués par le jury,  
Vu l'acceptation des résultats par le bureau,  
Le comité d'attribution des Trophées de la communication certifie ce jour que :

## MAIRIE DE MONS-EN-PEVELE

Est lauréat des Trophées de la communication dans la catégorie :

**Meilleur site internet des mairies de 2000 à 5000 habitants**

Le classement du participant dans sa catégorie est :

2<sup>e</sup>

Fait à Montpellier le 12 novembre 2012  
Le bureau des Trophées de la communication

Le diplôme remis à Cyrille LEMAIRE (Adjoint au Maire) lors de la cérémonie



## Un site régulièrement mis à jour par une équipe à votre service

Pour conclure, nous souhaitons vous remercier car vous êtes de plus en plus nombreux à vous connecter. Depuis son ouverture, près de 30 000 internautes ont visité notre site pour de multiples raisons (lire notre encadré : dix bonnes raisons de se connecter). La plupart y reviennent parce que le site est régulièrement mis à jour par deux personnes : Cyrille LEMAIRE, Adjoint au Maire et Ségolène DELZENNE, employée municipale.

Tous deux réalisent un véritable travail de fond au quotidien avec la mise en ligne d'articles dans la partie « Photos des événements », la mise à jour des déroulants « Agenda » et « Actualités »

de la page d'accueil du site, le dépôt de fichier PDF, les diverses actualisations des annuaires, etc. Mais, sans vos sollicitations, ce travail serait plus difficile (lire notre encadré : Aidez-nous à faire vivre votre site !).

A titre d'exemple, il faut consacrer plus d'une heure pour chaque article : déplacement pour prendre la photo, rédaction du texte, conversion des fichiers, etc.

**Merci à tous les internautes. Bonne navigation, restez connectés !**  
<http://www.mairie-monsenpevele.fr/>

Photo ci-dessus : Le trophée récompense avant tout un travail d'équipe

## Dix bonnes raisons de se connecter au site internet de la Mairie :

- Trouver les coordonnées d'une association, d'un commerce, d'une société, des professionnels de la santé, des assistantes maternelles, etc.,
- S'informer sur le PLU,
- Consulter l'agenda pour savoir ce qu'il se passe à Mons-en-Pévèle ce weekend,
- Télécharger le journal municipal tout en couleur,
- Découvrir les nouveautés de la Médiathèque et s'informer des animations à venir,
- Consulter la rubrique "Actualités" de la page d'accueil pour avoir les dernières infos,
- Lire les articles et découvrir de belles photos des événements en lien avec la Municipalité dans la partie "Photos des événements",
- S'informer sur les démarches administratives,
- Découvrir notre patrimoine dans la partie "Tourisme",
- Télécharger les fiches promenades du syndicat d'initiative dans la partie "Tourisme".

## Un Trophée de la Communication pour le site de la mairie !

Le cinéma a ses Césars, la musique a ses Victoires, la communication a ses Trophées. Nous avons eu la bonne surprise de recevoir un trophée pour notre site internet. Nous vous le dédions car sans vos visites régulières sur ce site conçu pour vous rendre service, rien ne serait possible.



Les 5 lauréats du trophée dans la catégorie "Meilleur site internet des mairies de 2000 à 5000 habitants"

### Que représentent ces trophées ?

« Il y a onze ans, les trophées de la communication sont nés d'un constat : aucun concours national s'adressant aux métiers de la communication ne semblait balayer tous les aspects de ces métiers et remplir les conditions d'équité, de déontologie et de totale indépendance. Depuis, les trophées de la communication sont devenus un des prix de référence pour les acteurs des métiers de la communication. Le comité d'organisation ouvre cette manifestation à l'ensemble des entreprises, aux professionnels mais également aux collectivités locales, départementales, territoriales, régionales, nationales, aux organismes publics, au monde associatif, etc. Ainsi, y ont déjà participé, les plus grandes entreprises comme L'Oréal, Canal+, Air France, Séphora, Groupe Danone, SNCF, etc. Mais également, des organismes réputés comme le château de Versailles, L'Assemblée nationale, la Fédération française de tennis, RTE, etc.

L'organisation du concours national « Les Trophées de la Communication » est structurée autour d'un comité de sélection composé d'acteurs des métiers de la communication répartis sur tout le territoire français. Ils sont élus, décideurs, directeurs de la communication, webmasters, chargés de communication. Ces professionnels de la communication sélectionnent des sites Internet, des campagnes de communication ou de relations publiques soit par leur originalité, soit par leur qualité, soit parce qu'elles révèlent un esprit novateur.

Lorsqu'une réalisation répondant aux exigences du comité de sélection est repérée, les services concernés sont avisés de leur sélection... ».

Source : [www.trophees-communication.com](http://www.trophees-communication.com)

### Une sélection et un trophée !

... Ainsi, début novembre, nous avons appris que le comité de sélection avait repéré et sélectionné le site web de la Mairie ! Déjà une belle récompense pour notre équipe ! Quinze jours plus tard, nous avons reçu une invitation à la cérémonie de remise des trophées lors de laquelle le site internet de la Mairie s'est hissé à la deuxième place nationale dans la catégorie des sites de Mairie de 2000 à 5000 habitants.

### A l'origine

Il y a trois ans, le Conseil Municipal a décidé de la création d'un site internet pour la commune. Il s'agissait de rendre un service supplémentaire à la population et de garantir une réactivité, tout au long de l'année, entre la parution des numéros de Mons-en-nouvelles. Nous souhaitons également créer un site agréable et original dans sa conception graphique.

Cyril BLONDEL, Cyrille LEMAIRE et d'autres conseillers ont travaillé à sa réalisation, en collaboration avec l'entreprise YEEPI de Nomain. Un travail conséquent, lors des premiers mois, pour concevoir les parties fixes du site, non amenées à évoluer. Le site a ouvert le 13 juillet 2010. Restait à le faire vivre...

## La rubrique "Photos des événements" du trimestre...



**25 ans d'amitié entre Brugeois et Pévélois**  
Un bel anniversaire  
Dimanche 30 septembre 2012

**Un anniversaire placé...**  
... sous le signe de la jeunesse  
Dimanche 30 septembre 2012

**Adèle et la Grande Guerre**  
Devoir de mémoire  
Samedi 10 novembre 2012

**Commémoration de l'Armistice de 1918**  
Hommage à tous les morts pour la France  
Dimanche 11 novembre 2012

**Remplacement de la flèche de l'église...**  
... à 160 mètres d'altitude !  
Mercredi 14 novembre 2012

**Au théâtre (du Pévéle) ce soir**  
Une représentation offerte aux aînés  
Dimanche 18 novembre

**Inauguration de l'antenne de l'OTPP**  
Un nouveau lieu d'accueil touristique  
Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012

**Un trophée de la communication pour Mons en Pévéle**  
2<sup>e</sup> meilleur site national !  
2012, 11<sup>e</sup> édition

En 2013, ceux qui le souhaitent recevront des « newsletters » les informant des événements et des nouveautés sur le site. Si vous voulez la recevoir, envoyez votre nom, prénom ainsi que votre adresse électronique à : [sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr](mailto:sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr)

## AIDEZ-NOUS À FAIRE VIVRE VOTRE SITE !

Vous êtes Président d'une association, commerçant, professionnel de la santé, assistante maternelle, etc. ? Aidez-nous à mettre à jour le site afin de vous faire repérer, si vos coordonnées changent ou si votre activité évolue.  
Contact : [sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr](mailto:sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr)



## Devoir de mémoire...



Lors de ses interventions avec les enfants, Lili tente de trouver les mots pour exprimer les maux de son enfance

## Une rencontre précieuse avec « Lili », ancienne déportée...

« Lili » avait 11 ans lorsque les nazis lui ont volé son enfance. Elle se souvient parfaitement de son arrestation « le jour de l'anniversaire de maman, le 27 octobre 1943 ». Une date qu'elle n'oubliera jamais. Les images sont gravées dans sa mémoire: celle de son frère qui ramasse son précieux canard en bois et celle de son père qu'on emmène. Elle ne le reverra jamais. Cette nuit là, on l'emmena à la prison de Loos puis elle sera déportée avec ses deux frères et sa mère dans le camp de Ravensbrück puis celui de Bergen-Belsen. Un voyage en enfer...

A son retour, Liliane LEIGNEL a gardé le silence de longues années puis elle a

éprouvé l'absolue nécessité de témoigner pour combattre le négationnisme et pour qu'on n'oublie pas les millions de morts et l'horreur des camps. Depuis, inlassablement, elle va à la rencontre des élèves, petits ou grands avec un sens du devoir et une énergie hors du commun.

Dans le cadre d'un travail sur le devoir de mémoire et la préparation d'une cérémonie rendant hommage aux victimes des rafles de Lens et Lille (lire ci-dessous), les élèves de M<sup>mes</sup> DAZULFO et PIANGERELLI l'ont rencontré, le jeudi 6 décembre, à Lens.

Ainsi, pendant près de 45 mn, elle a témoigné en adaptant son discours à son auditoire. Pas facile de faire comprendre

l'incompréhensible : la peur, les cris, l'appel, les journées sordides dans les camps « sans maman », le froid, le typhus, la saleté, la promiscuité, les odeurs, la mort, etc. Un discours difficile mais nécessaire. Un mal pour un bien « pour qu'on ne laisse plus faire n'importe quoi ! ».

Au moment de conclure cette précieuse rencontre, Liliane Leignel a souhaité aux enfants de vivre une meilleure vie que la sienne et les a invités à être vigilants et tolérants. Un message pacifique bien reçu par les enfants qui ont bien de la chance d'avoir rencontré une femme de cette trempe !

Article et photo : Cyrille LEMAIRE

## ...et une soirée du souvenir pour rendre hommage aux déportés des rafles de 1942



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de notre école ont eu l'honneur de représenter la région du NORD le mardi 11 décembre, à LENS, lors de la manifestation « MEMOIRE DE SOUVENIRS ».

Placée sous l'égide de l'Office National des Anciens Combattants (O.N.A.C.), cette soirée commémorait le 70<sup>ème</sup> anniversaire des rafles de LILLE et de LENS lors de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. Dans un premier temps, l'exposition « Les juifs de France dans la Shoah » a été

inaugurée. Puis, les enfants ont rendu un hommage émouvant aux déportés.

Les élèves de l'école publique de Mons-en-Pévèle dirigés par M<sup>me</sup> PIANGERELLI et ceux de l'école publique Lapière de LENS ont lu des textes et ont interprété des chants (chant des partisans, chant des marais et la Marseillaise pour conclure). Leur prestation, très appréciée par l'auditoire, a été chaleureusement applaudie. Cette soirée s'est terminée par l'intervention de M<sup>me</sup> LEIGNEL, ancienne déportée, qui a témoigné de ce qu'elle a vécu.

Un GRAND MERCI aux enfants, enseignantes (et parents qui accompagnent) pour leur implication qui a permis aux enfants de représenter dignement notre commune.

Article : Jocelyne Hanzelin et Michel BURNY

Photos : Michel BURNY



Lors de la commémoration du 11 novembre, plusieurs élèves ont lu des extraits du recueil Paroles de poilus. Une autre manifestation du devoir de mémoire



## À la rencontre de...



Marie-Brigitte LEMESRE (à droite) et Marie WAHL-PENET devant la pharmacie de la fontaine Saint-Jean

## ...deux pharmaciennes associées

### La pharmacie va bientôt déménager

Que ce soit pour leur confort ou malgré eux, la plupart des Pévèlois franchissent le seuil de la pharmacie de la fontaine Saint-Jean une à plusieurs fois dans l'année. Courant 2013, ce lieu incontournable du village va être transféré un peu plus loin, dans la rue du moulin.

### Association

Marie-Brigitte LEMESRE est arrivée à la pharmacie de Mons-en-Pévèle en 1993. Longtemps, elle a été associée à M<sup>me</sup> LANDRIEU qui a pris sa retraite en 1999. Depuis, le projet de « s'agrandir » et de s'associer à nouveau avec quelqu'un lui trotte dans un coin de la tête. Encore fallait-il trouver un espace plus vaste et un(e) associé(e) partageant son projet. C'est désormais chose faite.

Marie WAHL-PENET cherchait à s'installer. Fille du D<sup>r</sup> PENET, elle connaît bien les lieux puisqu'elle y a travaillé lorsqu'elle était étudiante. C'est naturellement que les deux femmes se sont associées. Elles travaillent désormais de concert. L'une bénéficie de l'expérience et s'estime en « fin de carrière ». L'autre a la jeunesse devant elle : un binôme qui présente des atouts.

### Changements des horaires d'ouverture

Première marque tangible de leur association, un changement des horaires d'ouverture permettant aux gens qui travaillent et rentrent tard de ne pas trouver porte close. Jusqu'alors, la pharmacie était ouverte de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le samedi. Désormais, la pharmacie est ouverte de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 du lundi au vendredi et de 9h00 à 17h30, sans interruption, le samedi.

Il y a donc du changement. Mais le principal changement reste à venir : le déménagement de la Pharmacie, rue du Moulin.

### Pourquoi ce déménagement ?

Marie-Brigitte LEMESRE estime que « la pharmacie actuelle est trop petite et pas toujours fonctionnelle. On y travaille sur deux niveaux, la vitrine offre peu d'espace et il n'y a pas de local pour faire un diagnostic (pour prendre la tension d'un patient, par exemple) ». Faute de mieux, il fallait faire avec et les travaux de rénovation en 2000 avaient considérablement rafraîchi la façade et l'intérieur, offrant des conditions de travail acceptables et donnant à la pharmacie plus de cachet (ce qui est de bon ton pour une pharmacie !).

Il y a peu, la fermeture du magasin de chaussures de M. Roger a constitué une belle opportunité, saisie par les deux femmes. L'emplacement est bien situé, au beau milieu de la rue du moulin, à proximité des cabinets des médecins. Idéal pour les patients qui n'auront que quelques pas à faire pour aller du médecin à la pharmacie.

### Une meilleure accessibilité

Après le déménagement, la pharmacie ne changera pas de nom tant il est symbolique et identitaire.

Elle sera plus visible et plus accessible. Il y aura même une double accessibilité par l'avant et l'arrière. Derrière, 8 places de parking (dont une réservée aux personnes à mobilité réduite) permettront aux clients qui viennent de l'allée Dupire de stationner. Un atout selon Marie-Brigitte LEMESRE qui évoque la difficulté de stationner dans la rue du moulin et qui voit d'un bon œil le projet de parking de la Municipalité.

A l'intérieur, l'espace offrira une meilleure confidentialité. On y travaillera sur un seul niveau offrant désormais un local de diagnostic. Le rayon parapharmacie sera développé et il y aura davantage de confort. Ouverture prévue mi 2013.

Texte et photo : Cyrille LEMAIRE

## Communiqués de la CAPP COMMISSION ACTION SENIORS

### ACTIVITE PHYSIQUE MIEUX DANS SON CORPS, MIEUX DANS SA TÊTE, BIEN DANS SA VIE

L'intérêt de l'activité physique n'est plus à démontrer : Chez les plus jeunes, elle est un facteur d'épanouissement, une aide à la concentration, à l'affirmation de soi

- Elle diminue l'apparition de l'obésité, du diabète, des maladies cardiaques
- Elle est un antistress naturel et a un rôle bénéfique sur la dépression
- Elle réduit la mortalité globale et cardiovasculaire
- Elle semble aussi diminuer l'apparition de certains cancers (colon, sein)
- Elle a un rôle bénéfique sur l'ostéoporose
- Elle freine la fonte musculaire et ralentit le vieillissement

L'activité physique est donc un atout santé à tous les âges de la vie.

Il n'est jamais trop tard pour démarrer même à un âge très avancé. Il faut par contre adapter l'effort à ses capacités et pratiquer une activité compatible avec l'âge.

Pour les plus jeunes, sous contrôle du médecin, tous les sports sont bénéfiques. Pour les plus âgés, la gymnastique adaptée (gym équilibre, gym mémoire), la marche, la natation ou l'aquagym permettent en outre de conserver ou de rétablir la place de la personne dans la société, lui redonnent confiance en elle, et de cette façon, contribuent à sa qualité de vie.

Alors, quel que soit votre âge, soyez acteur de votre santé ! Parlez-en à votre médecin et renseignez-vous auprès de votre mairie pour démarrer ou reprendre ou activité physique régulière.

Rapidement, vous serez mieux dans votre corps, mieux dans votre tête, bien dans votre vie !



## Accueil convivial

C'est désormais un rituel, les membres du Conseil Municipal ont accueilli les Pévèlois dès l'entrée de la salle des fêtes afin de leur souhaiter chaleureusement le meilleur pour la nouvelle année. Après une ouverture musicale de l'Harmonie, c'est autour d'un diaporama d'une centaine de photographies qu'ils ont retracé les grandes lignes de la politique municipale en 2012 et dévoilé celles de 2013. Pendant près d'une heure, les conseillers ont jeté un coup d'œil dans le rétroviseur et porté un regard vers l'avenir.

## Le point sur le PLU, projet majeur du mandat

Après avoir présenté ses vœux à l'auditoire, Eric MOMONT, Maire, a essentiellement évoqué le Plan Local d'Urbanisme dans son introduction. Il a rappelé le chemin parcouru : la réflexion en 2009, le diagnostic en 2010, l'élaboration du projet d'aménagement en 2011 et la concertation en 2012. Le 1<sup>er</sup> trimestre 2012 a été consacré à la rédaction de la partie réglementaire : un travail fastidieux mais nécessaire. Puis, le projet a été présenté à la population lors d'un débat public en avril. Après avoir été adopté (en juin) à l'unanimité par le conseil municipal, il a été remis pour instruction et avis aux services associés : Etat, Région, Département, Syndicat Mixte du SCOT de Lille, Chambre d'agriculture. Hormis un avis défavorable de la chambre d'agriculture pour des raisons réglementaires liées à une notion de limite de constructibilité en zone agricole, les services associés ont tous émis un avis favorable. Enfin, une enquête s'est déroulée du 12 novembre au 12 décembre. Après avoir conclu son introduction en informant que le PLU sera adopté par le Conseil Municipal d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, Eric MOMONT a invité les membres du Conseil à le rejoindre.

## Un travail d'équipe !

Ainsi, tour à tour, Charles DENAISON, Michel BURNY, Jocelyne HANZELIN, Lucile DE GRAAF, Cyrille LEMAIRE, Cyril BLONDEL et Alain COURSELLE ont évoqué leurs dossiers. Un dispositif qui reflète un véritable travail d'équipe.

## Géant !

Au cœur de la cérémonie, un vent de jeunesse a soufflé lorsque Lucile DE GRAAF a parlé de la création de notre géant au nom du Conseil Municipal des Jeunes : « Baptisé le 30 septembre, lors de la rencontre avec les Brugeois, il retrace la vie de notre village, tourné vers son histoire mais aussi symboliquement vers son futur dans une Europe soudée et ouverte ». Alors qu'elle parlait, Jehan de La Poterie a traversé la salle des fêtes et fait quelques pas de danse sur la musique de l'Harmonie.



C'est désormais un rituel, les membres du Conseil Municipal accueillent les Pévèlois chaleureusement, dès l'entrée de la salle des fêtes, afin de leur présenter leurs vœux pour la nouvelle année



"Chef d'orchestre" de l'équipe municipale, Eric MOMONT a invité les adjoints et conseillers à le rejoindre, afin de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives pour 2013



Après avoir parlé de l'école et de l'étude, Jocelyne HANZELIN a évoqué le cercle des souvenirs avec les aînés : une intervention intergénérationnelle

## Mise à l'honneur de nos champions

L'an dernier le Conseil Municipal avait mis à l'honneur quelques bénévoles d'associations. Cette année, ils ont voulu rendre hommage à ceux et celles qui par leur performance sportive défendent nos couleurs parfois au-delà de nos frontières. Les frères David et Vincent CUPERS, Frédérique GOSSEY et Jean-Louis MORTREUX, Eugénie SAMPOUX et Maxime THIBAUT ont ainsi reçu un petit cadeau symbolique.

Enfin, la cérémonie s'est achevée par la chanson de Mons en PèV' et par le traditionnel vin d'Honneur.

## Au nom du Conseil Municipal, bonne année à tous !



De gauche à droite : Frédérique GOSSEY (championne départementale par équipe au fusil et médaille de bronze départementale par équipe mixte), Eugénie SAMPOUX (natation synchronisée) et Maxime THIBAUT (triple champion de France F.S.G.T. de natation : 50, 100, et 200 mètres brasse)



Lucile DE GRAAF a dressé le bilan des activités du CMJ. L'année 2012 a été marquée par la naissance du géant. Les jeunes du CMJ ont également mené des actions de fleurissement (monument aux Morts, résidence les vergers)



Cyril BLONDEL a évoqué les avancées du projet de salle des batailles (les subventions permettent d'envisager une ouverture en septembre 2013) après que Cyrille LEMAIRE ait évoqué la Communication et la vie culturelle



Comme d'habitude, Danielle BOBAN, Jocelyne HANZELIN, Joëlle MILLEVILLE et Marie-Hélène STEUX ont préparé un buffet de qualité pour régaler les convives



A la fin de la cérémonie André Hivon a entonné la chanson d'Mos in PèV' : « A chacun sin rê-ve, j'ai pu quier mil fos ète sot d'Mos in PèV' que malin Lillo... »



De gauche à droite : Eric MOMONT (maire de Mons-en-Pévèle), Benjamin DUMORTIER (maire de Cysoing et vice-président de la CCPP chargé du Tourisme) et Ludovic REMPTEAUX (président de l'Office de Tourisme en Pays de Pévèle), coupant symboliquement le ruban tricolore, le jour de l'inauguration.



L'exposition du mois de janvier à l'Office du Tourisme de Mons-en-Pévèle

## L'Office de Tourisme en Pays de Pévèle souffle sa première bougie

Tout jeune office de tourisme, la Communauté de Communes du Pays de Pévèle (CCPP), le Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme en Pays de Pévèle (OTPP) et les agents œuvrent pour qu'il devienne un outil incontournable de développement touristique, un élément moteur pour valoriser le patrimoine ainsi qu'une structure d'accueil et d'information pour les visiteurs sur la région.

### Un nouveau lieu d'accueil touristique à Mons-en-Pévèle

Fin 2012 aura été marqué, pour l'OTPP, par l'ouverture en octobre 2012 de sa deuxième antenne dans notre commune. Pour célébrer son arrivée, une inauguration a été organisée le samedi 1er décembre 2012. Notre maire, accompagné de MM. Benjamin DUMORTIER, Vice Président au Tourisme à la Communauté de Communes et Ludovic REMPTEAUX, Président de l'Office de Tourisme, ont coupé le ruban et discours devant une soixantaine de personnes venues pour l'occasion. C'était également l'opportunité de présenter et mettre en valeur les huit premiers ambassadeurs et ambassadrices qui ont signé leur charte en compagnie de MM. DUMORTIER et REMPTEAUX, confirmant ainsi leur engagement auprès de l'Office.

### Des habitants engagés

En signant la charte du « Club des Ambassadeurs en Pays de Pévèle », ces personnes (dont 3 habitent la commune), auront pour missions : l'encadrement de balades, l'aide aux permanences d'accueil, le témoignage auprès de nouveaux habitants et d'autres activités. Tout ceci est basé sur le volontariat, l'échange culturel et la gratuité. L'Ambassadeur(drice), fier de son territoire, en devient un maillon de promotion, un vecteur de communication supplémentaire auprès des visiteurs et autres habitants, ainsi qu'une aide précieuse pour l'OTPP.

### Un démarrage réussi

En 2012, l'OTPP était en train de se mettre en place et de se créer. Pourtant, un programme d'actions avait été proposé comprenant quatre visites guidées dont une de Mons-en-Pévèle « Terre de bataille », huit expositions temporaires d'artistes peintres, photographes ou d'associations, une randonnée accompagnée et des partenariats avec des associations lors de leurs événements festifs comme auprès de la Société Historique du Pays de Pévèle ou encore Bouvines 2014. Le bilan fut positif et le public a bien participé à ces animations touristiques.

### En 2013, un programme avec de belles nouveautés

Pour la nouvelle année, l'OTPP est en train de concocter un programme avec des animations riches et variées. L'année 2013 sera donc rythmée par des visites guidées et randonnées plus nombreuses, la participation auprès de partenaires sur des événements festifs comme « EuroPiat en Fêtes », les 120 ans de l'Institut de Genech, la commémoration de la Bataille de Bouvines, la Fête Médiévale de Mons-en-Pévèle » et bien d'autres encore ; ainsi que des expositions mensuelles d'artistes ou associations du territoire. En janvier, un artiste de Cysoing expose ses œuvres « Affiches revisitées » et en Février, un aquarelliste présentera ses peintures sur le thème des Carnavals. Les nouveautés seront la mise en place d'un concours photos amateurs, des visites ou conférences gourmandes et des actions pour valoriser la fameuse course emblématique de Paris-Roubaix. Sans compter qu'un site web est actuellement en cours de création, ce qui permettra de rester en ligne et d'être visible par tous.

Article : Elodie PAILLEUX, Chargée du Tourisme CCPP - Directrice administrative OTPP Communauté de Communes du Pays de Pévèle

Photos : Elodie PAILLEUX, Cyrille LEMAIRE

**MONS-EN-PÉVÈLE**  
Vendredi 8 février à 20h30  
Salle des fêtes, rue du Moulin

Programme itinérant de films courts en Nord - Pas de Calais et en Belgique

**ciné soupe**  
10<sup>e</sup> édition

SEPTEMBRE 2012  
JUN 2013

RENCONTRES AUDIOVISUELLES

Entrée GRATUITE



## Compte rendu des Conseils Municipaux



Eric MOMONT et ses conseillers étudient les questions à l'ordre du jour

## CONSEILS MUNICIPAUX des 28 septembre et 7 décembre 2012

### > Office de Tourisme du Pays de Pévèle - signature d'un bail de droit commun avec la Communauté de Communes du Pays de Pévèle pour l'occupation du local de l'office de tourisme

Vu la compétence Tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Pévèle, il est rappelé à l'assemblée que la seconde antenne de l'office de tourisme sera installée à Mons-en-Pévèle dans les locaux de l'ancienne agence postale. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un bail de droit commun avec Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Pévèle pour l'occupation du local de l'ancienne agence postale, situé 1 rue de l'abbaye, pour un loyer de 450 € par mois, pour une durée de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

### > Aménagement hydraulique du haut bassin versant de la marque - mise en compatibilité des PLU d'Attiches, Mons-en-Pévèle et Mérignies

Il est rappelé à l'assemblée que suite aux événements climatiques de 2000 et de 2001, et face aux inondations répétitives, la Communauté de Communes du Pays de Pévèle a engagé des études dans l'objectif de limiter les inondations en zone habitée. Un programme de travaux hydrauliques de sept aménagements a été retenu sur les territoires des communes suivantes : Attiches, Mons-en-Pévèle, Tourmignies, Avelin, Mérignies et Cobrieux. Ce programme nécessite l'acquisition de certaines parcelles du territoire et une déclaration d'utilité publique en vue de l'expropriation de certaines parcelles.

Le conseil communautaire a, par délibération du 4 février 2008, demandé auprès de M. le Préfet du Nord, la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement hydraulique du haut bassin versant de la Marque, valant mise en compatibilité des documents d'urbanisme, par l'ouverture de l'enquête publique. Pour ce faire,

M. René BOLLE a été désigné commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif le 30 janvier 2012. L'enquête s'est déroulée du lundi 19 mars 2012 au samedi 21 avril 2012 par des permanences au sein des mairies concernées, prolongée jusqu'au 4 mai 2012. L'enquête publique a porté à la fois sur son utilité publique et sur la mise en compatibilité des PLU des communes d'Attiches, Mérignies et de Mons-en-Pévèle.

Les objectifs principaux de ces aménagements sont de limiter les risques immédiats pour les populations, de résoudre les désordres hydrauliques secondaires, de favoriser globalement la rétention des eaux sur les parties amont des sous bassins dans une vision de solidarité de bassin amont/aval.

Sur la commune de Mons-en-Pévèle est prévu l'aménagement 1, soit une zone d'expansion de crue en amont du lieu-dit « de Drumez » associant un décaissement du terrain naturel et la création d'une digue en travers de la Marque pour un volume de rétention d'environ 57 000 m<sup>3</sup>.

Des observations ont été émises durant les permanences du commissaire enquêteur.

Considérant que sur le plan de l'utilité publique, le projet permettrait une amélioration de la protection des personnes, des biens privés et publics sur le bassin versant, une gestion adaptée du phénomène de débordement de la Marque, le maintien de l'accessibilité en tout point du bassin versant, le projet dans sa globalité sera acteur de la protection environnementale, d'établir une solidarité entre l'amont et l'aval du bassin et un cadre de vie préservé.

Considérant que les inconvénients (expropriations de propriétés privées, réduction minime des surfaces agricoles, travaux) sont réduits par rapport aux avantages.

Considérant que la mise en compatibilité des PLU des communes d'Attiches, Mérignies et de Mons-en-Pévèle concernant les aménagements hydrauliques du haut bassin versant de la Marque est nécessaire et obligatoire.

Concernant les aménagements hydrauliques du haut bassin versant de la Marque, le commissaire enquêteur émet un avis favorable :

- Au projet de déclaration d'utilité publique.  
- Et, à la mise en compatibilité des PLU des communes d'Attiches, Mérignies et de Mons-en-Pévèle, concernant les aménagements hydrauliques du haut bassin versant de la Marque.

L'enquête publique ne fait pas apparaître d'hostilité manifeste sur le projet.

Vu le dossier,  
Vu l'article R123.23 du code de l'urbanisme,  
Vu les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur,

**Le Conseil Municipal :**  
- Prend acte de l'avis favorable du commissaire enquêteur au projet de déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité des PLU des communes d'Attiches, Mérignies et de Mons-en-Pévèle concernant les aménagements hydrauliques du haut bassin versant de la Marque,  
- confirme l'intérêt général de cette opération,  
- approuve la mise en compatibilité du PLU de notre commune avec ledit projet.

**> Dossier de demande de subvention au titre du fonds de développement touristique du Conseil Général du Nord - demande d'aide départementale à la réalisation d'aménagements de loisirs touristiques**

Les festivités du 800<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Bouvines approchent à grand pas. En 2004, les Pévélois commémorèrent le 700<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Mons en Pévèle. A ce jour, il n'existe aucun lieu permettant de comprendre ces deux pages d'Histoire de France. Ni à Mons-en-Pévèle, ni à Bouvines.

Partant de ce constat, la commune de Mons-en-Pévèle a proposé à l'association Bouvines 2014 d'imaginer une exposition permanente ...



# Compte rendu des Conseils Municipaux

... consacrée à ces deux batailles emblématiques de la Pevèle. Un comité de pilotage et une association sont nés et très vite, ce projet s'est révélé fédérateur, dépassant un simple enjeu local. Ainsi, par la création d'une exposition permanente au sein de la médiathèque municipale reprenant ce passé historique local, la commune de Mons-en-Pévèle renforce sa participation au développement touristique du Pays de Pevèle, compte tenu de sa situation géographique dominante et de son histoire. La scénographie utilisée allie l'aspect historique des batailles représentées en texte, image et maquette ; une approche sensorielle se matérialisant par des animations interactives et une vision cognitive à travers un regard analytique de l'histoire. Ce projet doit permettre par ailleurs de valoriser la création d'un office du tourisme dans les anciens locaux de la Poste. Il faut aussi noter la proximité de ces deux sites en centre bourg, idéalement placés entre les deux sites inscrits de la commune : la fontaine S' Jean et le Pas Roland. L'investissement s'élève à 103 568.67 euros HT, soit 123 868.13 euros TTC.

Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Général du Nord au titre du fonds de développement touristique concernant une demande d'aide départementale à la réalisation d'aménagements de loisirs touristiques.

## > Adoption du règlement intérieur du cimetière

Il est exposé à l'assemblée qu'il est indispensable de prescrire dans un règlement intérieur toutes les mesures réclamées par la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, le maintien du bon ordre et la décence dans le cimetière.

## Le conseil municipal adopte le règlement intérieur du cimetière.

## > Fixation des tarifs des concessions

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des concessions au cimetière et pour une case dans le columbarium à compter du 2 novembre 2012 comme suit. Le tarif pourra être révisé au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année :

### TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

**Concession simple :**  
(1,30m x 2,50m = 3,25 m<sup>2</sup>) :

Durée 30 ans = 234 €  
Durée 50 ans = 383,50 €

**Concession double :**  
(2m x 2,50m = 5 m<sup>2</sup>) :

Durée 30 ans = 360 €  
Durée 50 ans = 590 €

### TARIF DES CONCESSIONS POUR UNE CASE DANS LE COLUMBARIUM

**Nouvelle concession :**  
15 ans = 750 € / 30 ans = 1 200 €

**Renouvellement :**  
15 ans = 450 € / 30 ans = 600 €

Taxe de dispersion des cendres : 50 €

DEPENSES	MONTANT
Fabrication exposition	94 557.96 € HT
travaux réalisés par le personnel communal : parquet, électricité, rambardes, peintures	9 010.71 € HT
<b>Total :</b>	103 568.67 € HT 123 868.13 € TTC
RESSOURCES	MONTANT
Fonds de concours CAPP	25 000 €
Participation de l'association 1214-1304	25 000 €
Fonds propres et emprunts de la commune	28 868.13 €
Subvention du Conseil général	31 070.60 €
Recherche de financement	13 929.40 €
<b>Total :</b>	123 868.13 €

### Le conseil Municipal :

- valide le plan de financement de chacune des opérations,
- mandate le Maire pour solliciter la subvention au titre du fonds de développement touristique du Conseil Général du Nord :

demande d'aide départementale à la réalisation d'aménagements de loisirs touristiques pour un montant de 31 070.60 € HT, et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

## « CHARTE PROPOSEE PAR LES PRESIDENTS DES EPCI ET LE MAIRE DE PONT A MARCQ DANS LE CADRE DE LA FUSION DES INTERCOMMUNALITES »

\* Les élus considèrent que l'adoption du périmètre proposé par M. le Préfet ne peut être dissociée d'un accord de principe sur le contenu des compétences qui seront exercées par la future intercommunalité, et d'un accord sur les conséquences financières de la fusion.

Compte tenu du temps imparti, il leur paraît impossible de mener dans le détail une étude approfondie sur les définitions des intérêts communautaires relatifs aux compétences optionnelles et facultatives, ainsi que leurs incidences financières, notamment pour les communes en cas de restitution de compétence.

Ils s'accordent donc à reprendre, en plus des compétences obligatoires, l'ensemble des compétences optionnelles et facultatives telles qu'elles existent actuellement dans les intercommunalités.

Conformément à la loi, l'intérêt communautaire de chaque compétence sera défini en commun dans un délai de 2 ans. Conscients de la difficulté des communes à se prononcer avant le 21 décembre sur une perspective imprécise, les élus souhaitent compléter cet accord par un engagement plus ferme à travers la présente charte.

\* Ils reconnaissent, au-delà de cet accord de base sur les compétences, la nécessité de mettre en évidence un véritable projet que portera la future communauté de communes, dans la perspective d'un réel développement de son territoire, au service de ses populations et de ses communes.

Le projet de fusion implique par conséquent de prendre en compte :

- 1) l'historique et les spécificités de chaque intercommunalité et d'en rechercher l'harmonisation,
- 2) la mise en œuvre de projets ambitieux qui permettront de nouveaux développements.

## Respect de l'historique des EPCI

Les élus constatent que les EPCI existants ont déployé des compétences de natures différentes, s'appuyant prioritairement, soit sur le développement des services à la population, soit sur la création d'équipements, soit sur l'optimisation des moyens et des services pour leurs communes. Ils reconnaissent la pertinence de chaque modèle, sans y porter de jugement, et respectent les choix faits par chaque intercommunalité.

Ils reconnaissent également que cette diversité d'orientations rend compliqué le projet de fusion et comprennent les craintes de certains élus face aux difficultés de progresser vers la fusion.

### C'est pourquoi ils s'engagent :

- à reprendre l'ensemble des compétences exercées, à savoir, en plus des compétences obligatoires, les compétences optionnelles et les compétences facultatives définies en annexe.
- à maintenir ces compétences dans la future intercommunalité pendant un délai de 2 ans.
- à rechercher objectivement pendant cette période la meilleure intégration possible de ces compétences dans la nouvelle intercommunalité, avec discernement et sans a priori, et à les maintenir au maximum du possible, dans l'intérêt du territoire et de ses communes-membres.
- à garantir aux communes, en cas de restitution de compétence(s), la capacité financière à poursuivre leur exercice intégral dans les conditions en cours avant la restitution, par le jeu de l'attribution de compensation ou de toute autre compensation en accord avec les communes concernées.
- à suivre et réaliser les projets communautaires inscrits dans le document remis par KPMG, ayant fait l'objet d'une délibération, dans la mesure où les EPCI concernés sont en mesure d'en apporter le financement et à respecter les réserves financières épargnées par les EPCI actuels pour poursuivre la réalisation de leurs projets.
- à faire en sorte qu'il n'y ait pas de commune perdante du fait direct de la fusion.

### Des projets ambitieux

Les élus sont conscients de la nécessité de mettre en œuvre des « projets de territoire » au-delà de la simple addition des compétences actuellement exercées.

Le développement du territoire doit constituer la priorité majeure du nouvel EPCI, dans un esprit d'ouverture, de transparence, de rigueur et de dialogue.

La nouvelle intercommunalité devra être un outil pour écrire les nouveaux enjeux pour l'avenir et mettre en place un projet de développement de son territoire sur le long terme.

Elle aura pour objectif de :

- construire un espace fort, à l'identité marquée, pour promouvoir ses atouts et son image dans un environnement composé essentiellement de grandes agglomérations.
  - construire un espace solidaire, capable de faire respecter ses projets et ses spécificités auprès de ses partenaires (état, région, département, chambres consulaires,...)
  - construire un espace solidaire, capable de se fédérer dans le respect des micro-identités qui le composent et de leurs habitants.
- Il conviendra donc de créer une dynamique intégrant des sujets majeurs pour l'avenir du territoire sur des thèmes particulièrement pertinents à l'échelle des 38 communes.

### A titre d'exemples notamment :

- le développement des nouvelles technologies,
- la question complexe des déplacements et des transports,
- la création équilibrée des équipements et des services dont la population a besoin,

- la préservation de la qualité environnementale,
- le développement économique par l'accueil de nouvelles activités, le maintien de l'emploi et la création de nouveaux emplois tout en continuant à soutenir l'agriculture, l'artisanat, le commerce et les PME du territoire
- la politique foncière,
- la prévention de la santé, etc...

Il conviendra dans tous les cas, que ce soit pour l'harmonisation des compétences ou la mise en œuvre des « projets de territoire », d'inscrire dans les objectifs la volonté forte :

- de trouver les valeurs ajoutées sans lesquelles l'apparition d'un nouveau territoire n'aurait pas de justification.
- d'optimiser les moyens existant dans les communautés de communes actuelles sur les plans, humain, patrimonial, structurel et organisationnel.
- de rechercher au mieux les économies d'échelle et les synergies entre les composantes du territoire.
- de gérer de façon rigoureuse les finances du nouvel EPCI afin d'éviter l'augmentation de la fiscalité des ménages et conduire sagement son développement.
- d'intégrer dans nos réflexions l'optimisation maximale des dotations d'état et autres subventions, européennes, régionales et départementales.

Les élus ont pris en compte la proposition faite par le cabinet KPMG de mettre en place des « comités de territoires » qui constitueront l'interface entre l'exécutif et les territoires, pour centraliser et faire remonter les projets locaux et veiller à l'affectation juste et équilibrée des ressources et des projets sur chaque territoire. »

Le conseil municipal se prononce favorablement au projet de fusion des Communautés de communes du Carembault, du Pays de Pevèle, du Sud Pévélois, Espace en Pevèle, Cœur de Pevèle, et le rattachement de la commune de Pont-à-Marcq.

## > Refonte de la carte intercommunale - projet de dissolution du syndicat intercommunal du Pévèle Mélantois (Sipem)

Un arrêté préfectoral du 10 août 1971 prescrit l'étude d'un plan d'aménagement rural pour la région du Pévèle Mélantois. La formule d'un syndicat administratif a été retenue pour la réalisation de cette étude. La commune de Mons-en-Pévèle a créé et adhéré au SYPEM (Syndicat Intercommunal du Pévèle Mélantois - devenu SIPEM) par délibération du conseil municipal du 18/12/1971.

Ce syndicat avait pour objet « l'étude et la réalisation de travaux à caractère intercommunal intéressant les communes associées et portant sur l'électrification, l'assainissement, la voirie, le service d'incendie, les équipements sociaux éducatifs, les centres médicaux de toutes natures, la création de zones de loisirs et de zones vertes, l'urbanisation, l'implantation d'industries nouvelles, la construction d'habitats, et en général toutes questions d'urbanisme. »

En 2011, l'année a été consacrée à la réflexion sur la refonte de la carte intercommunale mise en œuvre en application de la loi du 16.12.2010 de réforme des collectivités territoriales. La phase de consultation achevée, le 20 janvier 2012 la Commission départementale de Coopération intercommunale a arrêté le schéma intercommunal pour le département du Nord (CDCI). Cependant la loi du 29.02.2012, visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale, a notamment modifié les articles 60 et 61 de la loi du 16.12.2010 en rendant obligatoire la consultation de la CDCI en l'absence de schéma arrêté au 31 décembre 2011.

La CDCI a rendu le 6 juillet 2012 un nouvel avis favorable sur le projet de dissolution du système intercommunal du Pévèle Mélantois (SIPEM)

Par courrier du 24.09.2012 le Préfet du Nord invite le conseil municipal à se prononcer sur la dissolution du

système intercommunal du Pévèle Mélantois (SIPEM) avant de prendre son arrêté préfectoral.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le projet de dissolution syndicat intercommunal du Pévèle Mélantois (SIPEM)

## > Refonte de la carte intercommunale - projet d'extension de périmètre du Siden Sian

L'année 2011 a été consacrée à la réflexion sur la refonte de la carte intercommunale mise en œuvre en application de la loi du 16.12.2010 de réforme des collectivités territoriales. La phase de consultation achevée, le 20 janvier 2012 la Commission départementale de Coopération intercommunale a arrêté le schéma intercommunal pour le département du Nord (CDCI). Cependant la loi du 29.02.2012, visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale, a notamment modifié les articles 60 et 61 de la loi du 16.12.2010 en rendant obligatoire la consultation de la CDCI en l'absence de schéma arrêté au 31 décembre 2011.

La CDCI a rendu le 6 juillet 2012 un nouvel avis favorable sur le projet d'extension de périmètre du SIDEN SIAN. Par ailleurs, par courrier le Préfet du Nord a adressé l'arrêté préfectoral en date du 05.10.2012 portant d'extension de périmètre du SIDEN SIAN aux syndicats intercommunaux d'assainissement des communes de Camphin et de Phalempin, d'eau potable d'Avelin et de Pont à Marcq, des eaux potables de la région de Masny et d'eau potable d'Aniche, Auberchicourt et Monchecourt.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le projet d'extension de périmètre du SIDEN SIAN.

**PROCHAINES RÉUNIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL :  
7 février  
et 29 mars 2013**

## ETAT CIVIL

### Décès :

Yves VIGNOZZI décédé le 11/10/2012  
Nous adressons nos plus sincères  
condoléances à la famille  
et aux proches.

### NAISSANCES :

Cloé RICQ  
née le 27/09/2012 (71 cité du Wacca)  
Noémie DEBRUILLE  
née le 30/09/2012 (32 rue de Secmont)  
Jeanne GOGOLEWSKI  
née le 26/10/2012 (36 rue du Wacca)  
Victor CAPELAIN  
né le 05/11/2012 (240 rue Fidèle Dubois)  
Mathilde DELECOURT  
née le 07/11/2012 (21 rue du 8 Mai)  
Alexandra KOS  
née le 14/11/2012 (13 cité du Wacca)  
Lison SAILLY  
née le 26/11/2012 (49 rue du Moulin)  
Nataël EDEBAU  
né le 27/11/2012 (21 rue du Hem)

Toutes nos félicitations aux parents !

### MARIAGES :

Benoît DENAISON et Marie KOLAGO  
La municipalité adresse  
tous ses vœux de bonheur  
aux nouveaux mariés !



# mons en NOUVELLES

# Calendrier des Fêtes 2013

> LE JOURNAL COMMUNAL DE MONS - EN - PÉVÈLE

## Janvier

- Dimanche 27**  
La Municipalité accueille les nouveaux Pévélois  
> Cense abbatale
- Mercredi 23 à 15h00**  
Heure du conte avec Tortequesne, l'Ogre des Flandres  
> Médiathèque
- Du vendredi 25 janvier au 23 février**  
Expo « Instantanés Jazz »  
> Médiathèque

## Février

- Samedi 2**  
Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale
- Dimanche 3**  
La Compagnie Mariska et la SHPP présentent « Jehan de Pévèle »  
> Salle des fêtes
- Jeudi 7**  
Le Club des aînés fait sauter les crêpes  
> Salle des fêtes
- Vendredi 8**  
Ciné soupe organisé par la Municipalité  
> Salle des fêtes
- Samedi 9**  
Soirée carnaval organisée par Mons 2004
- Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24**  
Exposition organisée par le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle  
> Cense abbatale

## Mars

- Samedi 2**  
Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale
- 
- Dimanche 10**  
Concert de printemps organisé par l'harmonie  
> Salle des fêtes
- Samedi 16**  
Carnaval organisé par l'APE  
> Salle des fêtes
- Mardi 19**  
Commemoration organisée par la FNACA  
> Salle des fêtes
- Mercredi 20 à 15h**  
Heure du conte avec Tortequesne, l'Ogre des Flandres  
> Médiathèque
- Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24**  
Exposition organisée par le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle  
> Cense abbatale
- Dimanche 24**  
Banquet organisé par la FNACA  
> Salle des fêtes
- Vendredi 29**  
Chasse aux œufs organisée par l'Amicale Laïque  
> Ecole
- Samedi 30**  
Souper spectacle organisé par l'Amicale Laïque  
> Salle des fêtes

## Mai

- Mercredi 1<sup>er</sup>**  
Fête champêtre organisée par l'Amicale Laïque  
> Pas Roland
- Samedi 4**  
Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale
- Dimanche 5**  
Banquet des aînés  
> Salle des fêtes
- Mercredi 8**  
Remise des médailles du travail organisée par la Municipalité  
> Cense abbatale
- Mercredi 8**  
Commemoration organisée par la Municipalité et la FNACA  
> Cense abbatale
- Samedi 18**  
Concert rock organisé par Mons 2004  
> Salle des fêtes
- Vendredi 24**  
Fête des mères organisée par la Municipalité  
> Cense abbatale

## Juin

- Samedi 1<sup>er</sup>**  
Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale
- 
- Dimanche 2**  
Fête médiévale - tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Pas Roland – cense abbatale

## Avril

- Jeudi 4**  
Club des aînés 31<sup>ème</sup> anniversaire  
> Salle des fêtes
- Samedi 6**  
Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale
- 
- Dimanche 7**  
Course cycliste Paris-Roubaix
- Lundi 8**  
CCPP : ramassage des encombrants
- Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21**  
Exposition organisée par le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle  
> Cense abbatale
- Dimanche 29**  
Les foulées humanitaires organisées par Solidarité France Maroc  
> Salle des fêtes

## Juin

- 
- Samedi 15**  
Fête de l'école  
> Ecole
- Samedi 22**  
Soirée de la ducasse organisée par l'Amicale Laïque  
> Salle des fêtes
- Dimanche 23**  
Distribution des prix organisée par l'Amicale Laïque  
> Salle des fêtes
- Du vendredi 21 au lundi 24**  
Exposition de peinture organisée par le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle et le club de peinture  
> Cense abbatale
- Jeudi 6**  
Vacances scolaires **YOUPI !**
- Dimanche 14**  
Bal populaire organisé par le comité des fêtes  
> Salle des fêtes
- Samedi 14**  
Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale

## Juillet

- Samedi 6**  
Vacances scolaires **YOUPI !**
- Dimanche 14**  
Bal populaire organisé par le comité des fêtes  
> Salle des fêtes
- Samedi 14**  
Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale

## Août

- Dimanche 24**  
Pique-nique organisé par la Municipalité  
> Pas Roland
- Mardi 3**  
Rentrée scolaire
- Samedi 7**  
Forum des associations organisé par la Municipalité  
> Salle des fêtes
- Samedi 7**  
Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale
- Samedi 7 et dimanche 8**  
3<sup>ème</sup> Mountain bike Pével'tour organisé par le Team VTT  
> Espace gare
- Vendredi 13**  
Apéritif de rentrée et assemblée générale de l'APE  
> Cense abbatale
- Dimanche 15**  
Banquet organisé par la FNACA  
> Salle des fêtes

## Septembre

- Mardi 3**  
Rentrée scolaire
- Samedi 7 et dimanche 8**  
3<sup>ème</sup> Mountain bike Pével'tour organisé par le Team VTT  
> Espace gare
- Vendredi 13**  
Apéritif de rentrée et assemblée générale de l'APE  
> Cense abbatale
- Dimanche 15**  
Banquet organisé par la FNACA  
> Salle des fêtes
- Weekend du 14 et 15 septembre**  
Journées du Patrimoine
- Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22**  
Exposition organisée par le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle  
> Cense abbatale
- Samedi 21 et dimanche 22**  
Expo vente organisée par le club des aînés  
> Salle des fêtes

## Octobre

- Samedi 5**  
Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004  
> Cense abbatale
- Samedi 12**  
Les Rencontres Culturelles en Pévèle  
> Salle des fêtes
- Samedi 12**  
Concert de l'harmonie  
> Eglise
- Dimanche 13**  
Festival de la marche organisé par le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle
- Samedi 19 et dimanche 20**  
Portes ouvertes des artistes organisées par Mons 2004  
> Cense abbatale
- 
- Vendredi 18 et samedi 19**  
Représentations théâtrales organisées par le théâtre du Pévèle  
> Salle des fêtes
- Dimanche 20**  
Représentations théâtrales pour les aînés organisées par le théâtre du Pévèle et la Municipalité  
> Salle des fêtes
- Dimanche 27**  
Repas bavarois organisé par l'harmonie  
> Salle des fêtes

## Novembre

- Samedi 9**  
Assemblée générale de la FNACA  
> Salle des fêtes
- Lundi 11**  
Commemoration organisée par la Municipalité et la FNACA  
> Salle des fêtes
- Vendredi 15**  
Automne des artistes organisé par l'APE  
> Cense abbatale
- Dimanche 17**  
Examen de passage en 3<sup>ème</sup> organisé par le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle  
> Salle des fêtes
- Samedi 23 et dimanche 24**  
Marché de Noël organisé par Mons 2004  
> Salle des fêtes

## Décembre

- Dimanche 1<sup>er</sup>**  
Sainte Cécile organisée par l'harmonie  
> Salle des fêtes
- Vendredi 6**  
Saint Nicolas organisé par l'APE  
> Cense abbatale
- Du lundi 9 au vendredi 20 décembre**  
Collecte au profit des restos du cœur organisée par l'Amicale Laïque  
> Mairie, agence postale, médiathèque, garderie
- Jeudi 12**  
Repas de Noël organisé par le club des aînés  
> Salle des fêtes
- Samedi 14**  
Spectacle de Noël organisé par l'Amicale Laïque  
> Salle des fêtes
- Vendredi 20**  
Goûter de Noël organisé par l'Amicale Laïque  
> Salle des fêtes
- Mardi 31**  
Soirée de la Saint Sylvestre organisée par le comité des fêtes  
> Salle des fêtes

Attention : ce document est un calendrier prévisionnel. Il est publié sous réserve de modifications. Connectez-vous régulièrement au site internet de la Mairie et consultez l'Agenda de la page d'accueil. Nous le mettons à jour régulièrement : [www.mairie-monsenpevele.fr](http://www.mairie-monsenpevele.fr)



# Attention, travaux !

## L'HIVER est déjà là ! Une année de travaux... L'année 2012 est passée bien vite pour le personnel communal !



La garderie fraîchement rénovée par le personnel communal

En janvier et février, le personnel communal s'est occupé de la **rénovation de la garderie** ; Leur travail a donné satisfaction aux parents d'élèves et à leurs enfants.

Puis, ils ont **rénové l'une des salles de la gare rebaptisée** désormais « salle du PP ». Dans ce lieu, les amis du PP proposeront aux habitants du territoire de découvrir l'histoire de cette ligne de chemin de fer au travers d'expositions. Ils réaliseront aussi différentes animations sur lesquelles ils ne manqueront pas de communiquer.

Au printemps, il s'agissait de **réaliser le verger conservatoire** dans la « pâture Bomard ». Un chantier qui les a fort occupés. Fricadelle, Forte et Ferme (trois génisses de race flamande), les occupantes des lieux ont été fort satisfaites du travail réalisé au point de nous quitter avec regret fin octobre.

En août, c'est **l'école maternelle** qui a subi un **lifiting en règle**, sans parler des nombreux « petits travaux » demandés par les enseignants de l'école pour améliorer la sécurité des enfants ou faciliter leur travail.

Puis, ce fut la **préparation des festivités** pour les 25 ans d'amitiés avec nos amis Brugeois en septembre.

Un programme bien chargé qui a perturbé **l'entretien des espaces verts**, d'autant qu'une pluviométrie anormalement importante n'a pas permis de réaliser toutes les tontes et désherbage dans les temps, la pousse étant trop rapide.



Tôt le matin, le personnel communal s'est employé à déneiger les routes

Et voilà que début décembre, c'est la neige qui fait son apparition. Bien entendu le personnel communal a traité ce problème avec méthode par un **raclage des routes et un salage efficace**.

Je pense que certains s'en sont rendus compte.

Charles DENAISON

## Un COLUMBARIUM à MONS-EN-PEVELE

Le 29 juin 2012, le Conseil Municipal a décidé d'aménager un columbarium et un jardin du souvenir sur une parcelle de terrain située à l'entrée du cimetière (chapelle DESMOUTIERS).

Le projet de columbarium tient compte d'une réalisation en plusieurs étapes pour aménager la totalité de la parcelle. La première étape concerne la mise en place d'un columbarium de 24 cases, d'un jardin du souvenir avec mise en

place de galets pour la dispersion des cendres, d'une stèle sur laquelle les noms des défunts seront apposés, d'une table de cérémonie et d'un banc.

Le matériel a été réalisé par les Ateliers de MONTREDON à Castres en granit gris du Tarn et c'est Patrick Facq qui s'est chargé de l'installation. Au printemps 2013, la parcelle sera réaménagée pour reprendre les niveaux du terrain, renforcer le muret côté cimetière,

adapter l'accès aux personnes à mobilité réduite et remplacer les cailloux par du sable de Marquise.

Le Conseil Municipal a aussi précisé le règlement du cimetière et du columbarium (consultable en mairie) et fixé les tarifs des concessions. Le personnel communal se tient à la disposition des administrés pour fournir tous les renseignements nécessaires et enregistrer les concessions.



Photo : Cyrille LEMAIRE

## ALERTE « TRAVAUX Niveau 3 »

En application des principes de METEO France, la commune de MONS-EN-PEVELE émet un avis de travaux de niveau 3, car ceux-ci vont fortement perturber la vie des Pévèlois pendant de nombreux mois et même d'années. Un mal nécessaire pour améliorer la qualité de vie dans notre village...

### Avis de Travaux émis par la Société des Eaux du nord : mars à novembre 2013

La Société des Eaux du Nord doit sécuriser et renforcer l'alimentation en eau potable de l'agglomération lilloise, qui est partiellement alimentée par le château d'eau situé en haut de Mons-en-Pévèle.

La Société des Eaux du Nord va d'abord poser une conduite d'eau potable de 700 mm depuis le rond-point de Carrefour (ex Shopi), jusqu'au rond point de la boulangerie, puis en accotement côté droit vers Mérignies jusque la rue Emile Thibaut pour aller vers le château d'eau. Les travaux vont commencer en mars 2013 pour une durée de huit mois. Les travaux seront réalisés en 1/2 chaussée avec mise en place de feux tricolores pour une circulation alternée.

Une deuxième étape (non encore programmée) conduira à la pose d'une conduite de 600 mm entre Mons en Pévèle et Lesquin, en passant par Mérignies.

Texte : Charles DENAISON

### Avis de Travaux émis par NOREADE : mars à décembre 2013

Dans le cadre de la mise aux normes de la rue de Secmont (RD30) étudiée par le Conseil Général du Nord, NOREADE a programmé la réalisation d'un réseau d'assainissement entre le rond-point de Carrefour et l'entrée de Faumont, avec une réhabilitation du réseau pluvial, nécessaire pour éviter les débordements constatés en bas de la rue lors d'orages violents.

NOREADE commencera par l'assainissement de la RD 30 sur la commune de Faumont (point bas) à partir de mars 2013 pour une durée de sept mois, afin de récupérer les eaux usées provenant du futur réseau de Mons-en-Pévèle.

Initialement NOREADE a prévu de réaliser à la suite le réseau sur Mons-en-Pévèle à partir d'octobre 2013 pour une durée de 8 mois. Des négociations sont en cours entre NOREADE et la voirie départementale pour réaliser ces travaux en barrant totalement la circulation pour sécuriser le chantier et réduire la durée des travaux. Pour éviter de barrer la RD 30 pendant sept mois sur Faumont et huit mois sur Mons-en-Pévèle, il semblerait qu'une décision de bon sens soit prise début 2013 : fermer la RD 30 sur les deux communes et réaliser les deux chantiers simultanément, pour réduire la durée des perturbations routières.

Le Conseil Général du NORD réalisera ensuite les travaux de mise aux normes de la rue de Secmont, sur Mons-en-

Pévèle et sur Faumont. La largeur de la chaussée ne sera pas changée (5m), mais un accotement de 2m sera créé sur toute la rue (pour partie à droite et pour partie à gauche) pour permettre un cheminement piétonnier. Pour sécuriser la circulation des piétons, un plateau surélevé sera réalisé au droit de la traversée du sentier paysager ainsi que 2 traversées pour piétons prévues au droit de chaque changement de côté du cheminement pour piétons. Les fossés seront rétablis là où c'est possible pour respecter la loi sur l'eau. Le conseil Général a prévu aussi huit créneaux de croisement pour les poids lourds et les engins agricoles.

Texte : Charles DENAISON

### Avis de Travaux communaux

L'équipe municipale a entrepris en 2006 et 2007 un travail de réflexion sur l'amélioration du cadre de vie (étude FDAN) notamment en centre bourg au travers du renforcement des déplacements piétons, de la mise aux normes PMR des voiries, de l'amélioration des liaisons entre les bâtiments publics, de la valorisation du patrimoine de la commune.

Une première tranche de travaux a été réalisée en 2008 par le réaménagement de la rue de l'Abbaye, de la place du 19 mars 1962 et de la place de l'école.

Dans la continuité de l'étude FDAN cadre de vie de 2007, la commune a entrepris en décembre 2010 l'étude d'une liaison piédestre mairie-école au travers de la création d'une zone de stationnement, suite à l'opportunité d'acquérir une parcelle de terrain en face de la mairie.

Entre temps la commune a avancé dans l'étude de révision de son PLU. L'élaboration du PADD a mis en évidence la nécessité de développer l'habitat en centre bourg, par une extension urbaine à l'arrière de la mairie. Cela répond tout à fait à la volonté du Conseil Municipal de densifier le centre bourg, par un projet situé à proximité des services publics, des commerces et des transports en commun.

La réalisation de ces objectifs fait obligation à la commune (demande expresse du Conseil Général) d'améliorer les conditions de circulation en centre bourg par :

- la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des voiries,
- le développement du stationnement qui est actuellement très difficile en centre bourg,
- le développement des déplacements doux, notamment par la création d'une liaison piédestre entre la zone mairie-commerces et la zone école-médiathèque-église,
- le réaménagement des voiries pour faciliter et sécuriser la circulation routière appelée à se développer du fait du développement immobilier précité, mais

aussi par le développement touristique lié à la création en 2012 d'un office de tourisme près de l'église dans les locaux de l'ancienne agence postale, la création en 2013 d'une salle des batailles à l'étage de la médiathèque, autour de la bataille de Bouvines en 1214 et la bataille de Mons-en-Pévèle en 1304, ainsi que la création en 2012 d'un verger conservatoire en centre bourg à proximité de l'école et de la mairie.

Ce projet ambitieux pour la commune sera réalisé sur plusieurs années successives.

La première tranche de travaux concernera le réaménagement de la rue de la place (en continuité des travaux réalisés en 2008), la création du parking en face de la mairie, qui reliera la rue de la Place à la rue du Moulin et la modification du carrefour entre la rue du moulin et la rue Emile THIBAUT. Dès la fin de cette tranche, la SERMEP (Syndicat d'Électrification de la Région de Mons en Pévèle) entreprendra l'enfouissement (ou l'effacement, là où c'est possible) des réseaux électriques et téléphoniques de la rue du Moulin.

La deuxième tranche de travaux concernera le réaménagement de la rue du Moulin dans sa totalité : création d'un accès routier au niveau des moulins Waast vers l'extension urbaine prévue dans le futur PLU à l'arrière de la mairie, réalisation de 18 places de stationnement côté mairie, réalisation d'un plateau surélevé à la sortie du parking, réalisation d'un plateau surélevé au carrefour de la rue du Moulin et de la rue St Jean, réalisation de deux arrêts bus normalisés au niveau de la Mairie.

La troisième tranche de travaux concernera le réaménagement de la rue Emile Thibaut dans sa totalité, de la rue du moulin à la RD 120 : élargissement de la rue, création d'un accès routier à l'extension urbaine à l'arrière de la mairie, réalisation de places de parking côté Foyer Notre Dame et en face de l'alignement de maisons vers le RD 120, réalisation de 2 arrêts bus normalisés au niveau du Foyer Notre Dame.

Plusieurs demandes de subvention ont été déposées : le Conseil Général du Nord a répondu favorablement à nos 3 demandes (FDAN cadre de vie, aménagement des trottoirs et travaux de mise en sécurité des rues par répartition des amendes de police). Par contre, l'état doit confirmer en mars 2013 sa décision pour la subvention FISAC (dossier retenu en 2012), liée au maintien des commerces de proximité, et la commune doit représenter en mars 2013 sa demande de DETR (dotation aux territoires ruraux) qui n'a pas été retenue en 2012 du fait de réductions budgétaires.

Le planning financier communal en cours d'établissement pour les prochaines années doit permettre de réaliser ces travaux sur trois ou quatre années : 2013 à 2016.

Texte : Charles DENAISON



## Attention, travaux !

### Modification des taxes d'assainissement

Lors de la réunion annuelle d'information, **NOREADE a annoncé une modification dans la participation au financement du réseau collectif d'assainissement.**

Suite à la loi de finances du 14 mars 2012, la Participation au Raccordement à l'Égout (PRE) d'un montant de 1 311,65 € demandée lors de la délivrance d'un permis de construire est inapplicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Elle est remplacée par la **Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)** qui sera demandée lors de la délivrance d'un permis de construire, pour les constructions nouvelles et les travaux d'extension de constructions anciennes, ainsi que pour les constructions anciennes lors du raccordement au réseau collectif d'assainissement.

#### CETTE TAXE SERA DE :

**Logement individuel** d'une surface inférieure à 170 m<sup>2</sup> : 1 350 €, et de 2 025 € pour une surface supérieure.

**Logement collectif** : 675 € par logement d'une surface inférieure à 170 m<sup>2</sup>, et de 1 012,50 € par logement pour une surface supérieure.

**Raccordement d'un logement individuel existant** : 202,50 €, quelle que soit la surface.

**Raccordement d'un logement collectif existant** : 101,25 € par logement quelle que soit la surface.

**Extension d'un logement existant** : 270 € par tranche de 25 m<sup>2</sup> d'extension, avec un maximum de 1 350 €.

**Immeubles avec rejets assimilés à des rejets domestiques** (hôtels, restaurants,

écoles, etc.) : la taxe est calculée par la multiplication de la surface par un taux lié à l'activité (de 1 à 20 € par m<sup>2</sup>).

### Obligation de raccordement au réseau collectif existant

**NOREADE rappelle que les usagers doivent se raccorder dans les deux années qui suivent la réalisation d'un nouveau réseau collectif.**

Lors du raccordement au réseau collectif, NOREADE vérifie le bon raccordement et facture la PFAC. Puis l'utilisateur est soumis à la taxe d'assainissement.

Un usager qui ne sera pas raccordé dans les deux années subira un doublement de la taxe d'assainissement. Pour information NOREADE réalisera un contrôle systématique des riverains d'un nouveau réseau collectif d'assainissement.

NOREADE a donné les montants suivants pour un logement qui consomme 80 m<sup>3</sup> par an d'eau potable :

**Logement non raccordable au réseau** (car inexistant) : paiement de 74,90 € par an de redevance ANC.

**Logement raccordable au réseau dans les deux ans** : paiement de 191,36 € par an de taxe assainissement.

**Logement raccordable au réseau au delà des deux ans** : paiement de 382,72 € par an de taxe assainissement.

**Logement raccordé** : redevance assainissement de 225,30 €.

**Ces dispositions viennent d'être fixées par le Conseil d'Administration de NOREADE et seront appliquées à partir du 01/01/2013.**

### Aides au raccordement au réseau collectif des eaux usées

L'aide au raccordement est de 1 000 € pour les logements de plus de cinq ans, 1 600 € pour un raccordement complexe, à laquelle il faut ajouter 800 € si récupération des eaux pluviales.

A partir du 01/01/2013 cette aide ne sera possible que si le raccordement au réseau est réalisé dans les deux ans qui suivent la création du réseau.

La procédure à suivre est la suivante : demander le passage de NOREADE pour constater l'état des lieux, faire réaliser les travaux par une entreprise et faire constater le bon raccordement par NOREADE. C'est NOREADE qui établira le dossier de demande d'aide auprès de l'Agence de l'eau, qui vira directement l'aide retenue sur le compte de l'utilisateur (délai : deux à trois mois). L'agence de l'eau Nord Picardie s'engage à maintenir cette aide jusqu'au 31/12/2018.

Pour les logements situés en zone d'assainissement non collectif approuvée par NOREADE (chaque usager doit installer dans cette zone un système individuel d'assainissement vérifié par NOREADE) une subvention de 45% du montant des travaux, avec un plafond de travaux de 8 000 €, sera accordée pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif. Cette subvention ne concerne par les travaux suite à mutation.

**Pour tous renseignements, contactez NOREADE à Pecquencourt dont les coordonnées sont indiquées sur la facture d'eau.**

Texte : Charles DENAISON

## Remplacement de la flèche de l'église de Mons-en-Pévèle : un travail d'équilibriste !

### Tout d'abord, un peu d'histoire...

Le 28 septembre 1819, l'église Saint-Jean-Baptiste de Mons-en-Pévèle est détruite par un incendie qui ne laisse que les murs.

L'architecte Achille Dewarlez dirige la reconstruction en 1824. Les étages de la tour sont démolis et remplacés par une construction en briques surmontée d'un dôme. Ce n'est qu'en 1882 que la tour est surélevée avec une flèche qui culmine à 61 mètres du sol. C'est le conseiller général Ernest Desmoutiers, résidant à Mons-en-Pévèle, qui a offert cette reconstruction réalisée par l'architecte Lestienne.



Pour éviter de nouvelles mésaventures, la nouvelle croix pèse deux fois moins lourd que la précédente



Fait rare, notre coq s'est offert une escapade sur le plancher des vaches avant de retourner à sa place

### Pas facile de résister à une hauteur de 160 mètres !

L'église est implantée sur un mont qui se trouve à 99 mètres au dessus de la mer. La croix domine la plaine environnante du haut de ses 160 mètres, subissant l'agression quasi permanente des vents du sud et d'ouest.

En octobre 2007, une première intervention est nécessaire pour remplacer le poinçon en chêne qui permet de fixer la croix sur le clocher, car chacun a pu constater que lors de grands vents, la flèche de l'église oscillait dangereusement.

Au fil des ans, les riverains ont remarqué que la croix penchait de plus en plus et une expertise menée par l'apave (organisme de contrôle destiné à assurer la sûreté des installations, mais aussi le contrôle technique de construction) en juillet 2012 a montré que la croix d'une hauteur de 6 mètres et d'une largeur de 2,7 mètres se déformait en son milieu avec le risque d'entraîner une rupture de la fixation, du fait d'un poids non négligeable de 500 kg.

La décision fut prise par la Municipalité de remplacer cette croix par une autre de même type mais plus petite (4 mètres de hauteur et 2 mètres de largeur), dont le poids ne dépasse pas 250 kg.

Cette opération délicate a été réalisée le mercredi 14 novembre 2012 sous un magnifique soleil, par la société INDELEC, au moyen d'une grue de grande capacité.

L'ancienne croix sera fixée sur le mur de l'église, à droite de l'entrée, afin que chacun puisse admirer le travail réalisé en 1882.

Texte : Charles DENAISON  
Photos : Paul PREVOST

Pour en (sa)voir plus : un journaliste de l'Observateur du Douaisis a déposé une vidéo du remplacement de la flèche de l'église sur You Tube. En principe, vous devriez y accéder en tapant « Mons en Pévèle - Changement de la flèche de l'église - L'Observateur du Douaisis » sur la page d'accueil.

## COMPOST

Dans le cadre de la semaine du Développement durable qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2013, la Communauté de Communes du pays de Pévèle souhaite réaliser différentes actions sur son territoire (distribution de compost, initiation au compostage, etc.).

La commune de Mons-en-Pévèle a décidé de s'associer à cette opération en assurant la distribution de 20 à 30 tonnes de compost (gratuitement) aux habitants de la commune.

Cette action sera réalisée à l'espace Gare dans le courant du mois de mars. Consultez le site internet début mars afin d'en savoir plus sur les modalités. A charge pour chaque personne intéressée de venir en prendre livraison avec des moyens appropriés. Une attention toute particulière sera exercée pour que la répartition soit la plus équitable possible.

Ce compost très puissant est utilisable pour tout type de culture mais doit être mélangé à de la terre à raison de 10 à 15% maximum de compost.

La Commission Environnement





## Distribution du colis des aînés

301 paniers en osier garnis ont été offerts par la Municipalité aux Pévèlois.

Elus (M<sup>mes</sup> Boban, Hanzelin, Steux et MM Courselle, Milleville, Burny, Lestavel), membres du personnel municipal (MM Bouquerel, Debuissou et Dubois) et représentants du CCAS (M<sup>mes</sup> Penninger, Van Agt et MM Agache, Deraco) sont allés à la rencontre de nos aînés afin de leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de leur remettre leur colis garni.

Un moment de convivialité apprécié de tous. Bonne dégustation !

Texte et photo : Cyrille LEMAIRE



C'est une trentaine d'aînés qui a participé au traditionnel repas de Noël du Pévèl' Club. Photo : S. DELZENNE

## Pévèl' club

Le jeudi 13 décembre, les adhérents du Pévèl'club (le club des Aînés) se sont réunis pour assister à leur assemblée générale qui présentait le bilan financier ainsi que le rapport d'activités de l'année 2012.

Ensuite, nous avons fêté Noël dans une ambiance familiale et chaleureuse. Après un excellent repas, entrecoupé de quelques chansons, les adhérents ont reçu un cadeau :

une belle boîte de chocolats, une orange et une coquille.

Pour l'année 2013, les inscriptions auront lieu à partir du jeudi 17 janvier. N'hésitez pas à venir nous voir, salle des fêtes, tous les jeudis de 14h00 à 17h00. Vous serez les bienvenus.

La présidente, Martine POUILLARD

## Enquête CCPP sur la solitude et le bénévolat

La commission « Action Seniors » de la CCPP a lancé, à l'occasion de la semaine bleue, une vaste enquête auprès de la population seniors.

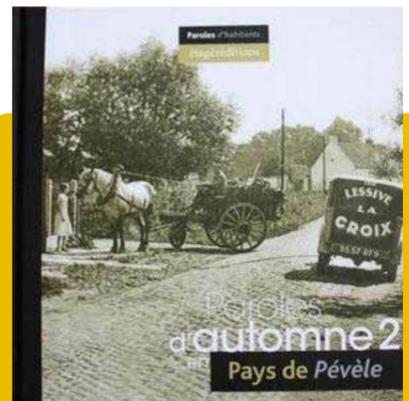
L'objectif est de recenser les personnes du territoire qui vivent seules et qui souhaiteraient soit recevoir un coup de fil régulièrement, soit avoir une visite de temps en temps.

Parallèlement, un certain nombre de personnes ont peut-être un peu de temps pour rendre ce type de service, ou ont une expertise particulière qu'elles pourraient faire partager aux autres (faire des courriers, débrouiller des situations administratives, apprendre un logiciel spécifique, aller chercher des enfants à l'école ou aider aux devoirs, animer les réunions du cercle des souvenirs etc.).

C'est la raison pour laquelle nous avons établi un questionnaire, disponible dans toutes les mairies ainsi que sur le site de la CCPP : [www.cc-paysdepevele.fr/](http://www.cc-paysdepevele.fr/) rubrique : le coin des seniors et Enquête sur le bénévolat.

Si vous vous trouvez dans l'une ou l'autre de ces situations, demandeur ou offreur, n'hésitez pas à nous retourner ce questionnaire à la CCPP directement au ou en passant par l'intermédiaire de votre mairie. Toutes les réponses sont les bienvenues.

Renseignements complémentaires au : 03 28 76 99 78



## Le cercle des souvenirs à Mons-en-Pévèle Déjà un an d'existence !

Le 16 février, date de la prochaine rencontre, les aînés fêteront la première année d'existence du Cercle des souvenirs à Mons-en-Pévèle.

Chacun aura une pensée émue pour MM. DELEBASSEE, ECCARBELT, HORNEZ et PERILLAT. Ils participaient assidûment à ces réunions et nous ont quittés malheureusement cette année.

Ce jour là, un exemplaire du livre Paroles d'automne 2 sera remis aux participants.

Après la publication d'un premier ouvrage "Paroles d'Automne", la Communauté de Communes du Pays de Pévèle publie une deuxième édition contenant différents récits émanant des souvenirs de nos seniors, racontés par les anciens lors des ateliers, aux quatre coins du territoire. Paroles d'Automne 2 est disponible dans de nombreux points de vente du territoire.

Jocelyne HANZELIN



## Mons en Pévèle 2004 Marché de Noël Samedi 24 et dimanche 25 novembre 2012



Rose-André et le Père Noël

Comme chaque année, les créations des exposants étaient de qualité, chacun en fonction de son savoir faire et de ses affinités. Les 32 exposants ont donné aux promeneurs de quoi se régaler les yeux et à ceux qui le souhaitaient l'occasion de se faire plaisir.

Les visites du Père Noël ont ravi les enfants et les photos faites avec ce dernier, dans le traîneau ou ailleurs ont enchanté les parents qui voyaient dans les yeux de leur progéniture tant de bonheur que finalement petits et grands étaient comblés.

Nous avons apprécié la visite de Monsieur le Maire, Eric MOMONT, ainsi que celle de Monsieur le Député Maire Thierry LAZARO de Phalempin.

Comme chaque année, le samedi a été rehaussé par la présence des musiciens que nous remercions vivement. Merci aux membres de l'association présents ces deux jours, à ceux qui ont travaillé dans l'ombre et à ceux qui se sont excusés pour diverses raisons. Un merci tout spécial à Hugues. Les croques et les crêpes ont eu aussi bien du succès.

Le samedi Madame Marie-France DEMAN de Mons en Pévèle a gagné le panier garni. Le dimanche, c'est Madame Yolande MOUILLE à Bersée qui a emporté le sac isotherme garni.

Pour conclure, notre marché de Noël étant très prisé par les exposants, il est quelquefois bon, pour varier les plaisirs, d'adopter la formule « à tour de rôle » (dixit Hugues).

Prochaine manifestation, le samedi 9 février : repas carnaval. Quand aux déguisements, toutes les fantaisies seront permises puisque le thème de la soirée sera : « les danses du monde ». Les membres de l'association Mons-en-Pévèle 2004 vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013 !

Rose-Andrée DERNONCOURT  
La Présidente



Les musiciens de l'Harmonie ont contribué à l'ambiance de Noël en jouant quelques morceaux au moment de l'inauguration du marché

## Harmonie

Dimanche 11 novembre : fête de l'armistice 14-18. Prise d'armes au monument aux Morts. Devant une nombreuse assistance, Monsieur le Maire, entouré du conseil municipal, prononça un discours relatant les derniers jours de la Grande Guerre et son armistice.

Les enfants des écoles étaient accompagnés de leurs professeurs. Trois écoliers ont lu chacun une lettre de soldat du front ayant vécu les derniers moments de cette horrible guerre.

L'harmonie exécuta plusieurs morceaux en clôturant la cérémonie.

Samedi 24 novembre : marché de Noël à la salle des fêtes. Les créateurs présentaient dans chaque stand leur artisanat. En fin de journée, arriva le Père Noël que les enfants attendaient avec impatience, se bousculant pour être photographié en sa compagnie. L'harmonie exécuta des chants de Noël.

Samedi 1<sup>er</sup> décembre : nous sommes invités par la municipalité d'Avelin pour animer leur marché de Noël.

Dimanche 2 décembre : fête de la Sainte Cécile. Messe en l'église Saint Jean-Baptiste, notre participation a été chaleureusement applaudie après avoir joué des morceaux de Noël.

Repas à la salle des fêtes dans une ambiance joyeuse, animé par un DJ dynamique.

Ce fut une très belle journée.

Nous vous souhaitons une bonne année.

Philippe ROGER  
secrétaire de l'harmonie

## Les « Amis du PP »



A l'occasion des 10 ans de l'association des « Amis du PP » aura lieu Dimanche 7 avril 2013 à partir de 10 h à la Cense abbatiale une grande exposition sur l'histoire du PP.

Suite à l'assemblée générale qui se tiendra à 14h30, nous nous dirigerons vers la gare pour inaugurer nos locaux ainsi et montrer la nouvelle voie PP réhabilitée.

Guy DESBIENS



## Association des Parents d'Élèves

Tous les membres de l'Association des Parents d'Élèves vous souhaitent une bonne et heureuse année ! Que 2013 vous apporte santé, bonheur et beaucoup de joies !!!

Pour ce premier trimestre de l'année scolaire, les membres de l'A.P.E ont souhaité dépoussiérer leur traditionnel "Concours des monstres" qui est désormais devenu "L'automne des artistes". Cet atelier récréatif invite tous les enfants qui le souhaitent à exprimer à travers une œuvre leurs talents et leur imagination autour du thème de l'automne. Les créations de nos artistes ont ensuite été exposées et appréciées par un jury de plus de quinze personnes composé d'enseignantes et de membres extérieurs à l'école et venus d'horizons différents. L'année prochaine l'A.P.E fera sans doute évoluer son atelier récréatif au rythme des saisons...

Le second temps fort pour notre association a été la venue de Saint Nicolas à Mons-en-Pévèle ! Malgré la neige, il n'aurait manqué pour rien ce traditionnel rendez-vous avec les enfants de l'école ! Fier d'avoir réussi à graver le pas-Roland il n'a pas hésité à prendre la pause pour le Mons-en-Nouvelles !



Les petits artistes de l'automne attendent patiemment les résultats des délibérations du jury

C'est donc en compagnie de ses deux ânes qu'il est venu distribuer aux enfants confiseries et clémentines. Après avoir écouté les plus petits lui chanter de belles chansons, il a donné rendez-vous à tout le monde en début de soirée pour une petite promenade à la lumière des lampions.

Enfin petits et grands se sont retrouvés, autour d'une boisson chaude et d'une tranche de pain d'épices pour la lecture d'un conte avant de laisser repartir Saint Nicolas, persuadés que le charme

de Mons-en-Pévèle et la gentillesse des enfants le feront revenir l'année prochaine...

La vie de l'A.P.E est, à n'en pas douter, marquée par le rythme des saisons... Aussi nous vous donnons rendez-vous le 16 mars prochain pour notre carnaval... où nous fêterons l'arrivée prochaine du printemps en brûlant un certain bonhomme d'hiver...

Sandra GERARD pour l'A.P.E

## La vie de l'Amicale

Le Club de Danse a repris ses activités depuis septembre.

Le samedi 15 décembre, les 60 danseurs et danseuses ont présenté un mini spectacle aux parents et amis. Pendant le repas qui a suivi, le Père Noël a récompensé tous les participants.

Le vendredi 21 décembre, l'Amicale invitait les enfants de l'Ecole pour un goûter qui a été très apprécié. Les enfants ont interprété ensuite quelques chants de Noël. Puis, « Papa Noël » est venu pour la deuxième fois en moins d'une semaine et a distribué des friandises

(coquilles offertes par la Mairie, oranges et chocolats par l'Amicale). Tout ce petit monde a alors regagné les classes avec en tête un avant goût de la fête du 25 décembre.

Le prochain rendez-vous est fixé au 30 mars où les danseurs et danseuses présenteront un grand spectacle au cours d'un souper.

Vous pouvez toujours nous contacter au : 03 20 59 29 03.

Le Président  
Jean-Marie DELEFORGE



Les animateurs ont clôturé le spectacle avant le repas et la distribution des cadeaux (photo : B. PERLICKI)

## Comité des fêtes : NOUVEL AN 2013

C'est dans une ambiance survoltée que les douze coups de minuit ont résonné dans la salle des fêtes pour ce passage à la nouvelle année. Malgré une salle comble, les bénévoles du Comité des fêtes ne se sont pas épargnés afin que tout se passe le mieux possible et, de l'avis général, aucune fausse note n'est venu ternir cette soirée.

Malheureusement, le nombre de membres du Comité des fêtes s'amenuise d'année en année et la tâche qui incombe à ceux qui restent s'en trouve démultipliée. A ce sujet, je tiens

à remercier les personnes non membres qui nous ont aidées à la préparation et au nettoyage de la salle.

Par conséquent, le Comité des fêtes a un besoin urgent de nouvelles têtes prêtes à s'investir dans l'organisation de manifestations. Le rôle de chacun est de proposer des idées puis on étudie ensemble sa faisabilité. Alors, si l'envie vous titille, n'hésitez pas à me contacter à : damien.thibaut@wanadoo.fr. Un nouveau Bureau sera élu courant 2013.

Damien THIBAUT



La salle des fêtes était comble pour ce réveillon organisé par le comité des fêtes



## Team VTT Pays de Pévèle

Alors que c'est plutôt calme pour le bureau du team VTT Pays de Pévèle qui travaille à la prochaine saison et aux nouveaux projets, un des membres de l'équipe a choisi cette période pour traverser (du sud vers le nord) l'Amérique du Sud.

Sous le nom "2 roues vagabondes", ce projet mené par Jérémie GEUMETZ (habitant de Templeuve) représente notre team et Mons-en-Pévèle sur les chemins et routes de la côte ouest de l'Amérique du Sud (Argentine, Chili, Bolivie...). Parti depuis le mois de septembre pour

environ 13 mois de périple, il avance ainsi au gré des rencontres, du climat, des difficultés topographiques pour nous offrir régulièrement des images magnifiques et des récits qui donnent envie de le rejoindre.

Vous pouvez suivre son aventure soit sur sa page facebook :

<http://www.facebook.com/jeremie.geumetz?ref=ts&fref=ts>

ou son blog :

<http://www.2rouesvagabondes.fr/>

Notons aussi qu'au mois de mars un autre membre du team (Benjamin WILLIATTE) ira

défendre les couleurs de l'équipe sur les routes d'Afrique du Sud cette fois, avec une participation à la très difficile course par étapes et par équipes de deux "la Cape Epic". Il parcourra environ 700 kms en moins d'une semaine.

Notre association et notre village peuvent se vanter avec des membres tels que Jérémie et Benjamin d'être connus dans le monde et sur des continents très différents : l'Amérique ou l'Afrique.



Jérémie sur les routes du Chili (cliché J. GEUMETZ)

## Club Pévèlois de gymnastique volontaire

Le mardi 27 Novembre avait lieu notre assemblée générale.

En 2011-2012, les cours se sont déroulés durant l'année scolaire le mardi de 9h00 à 10h00 et le mercredi de 19h30 à 21h00.

Les adhérentes étaient 104 avec une moyenne d'âge de 41 ans le soir et 61 ans le matin. Chaque adhérente est licenciée de la fédération française de gymnastique. Les animatrices très appréciées sont diplômées. Les subventions de la mairie et du C.N.D.S nous permettent l'achat de matériel tendance cette année : les glidings.

Un grand merci :

- à Monsieur le Maire, au conseil municipal pour notre subvention et la mise à disposition de la salle.
- à Chantal, Pascale, Sabine ainsi qu'à toutes les personnes qui nous aident d'une façon ou d'une autre.

Les membres du Bureau et moi-même présentons à l'ensemble des Pévèloises et Pévèlois nos meilleurs souhaits de santé et de bonheur pour 2013.

La Présidente  
Jacqueline DESCAMPS

## TCMeP

Au nom de l'ensemble des membres du bureau du Tennis Club de Mons-en-Pévèle, je présente mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2013 à l'ensemble des Pévèloises et Pévèlois.

Profitez de cette nouvelle année pour prendre de bonnes résolutions et faire un peu de sport en famille ou entre amis au sein du tennis club, sur nos magnifiques courts extérieurs.

Pour tous renseignements sur nos activités (école de tennis, tennis de loisir ou tennis

de compétition), veuillez prendre contact auprès de Jean-Charles BRASSART au : 06 82 35 77 83.

Jean-Charles BRASSART  
Président du TCMeP



Toutes les informations et contacts des associations de la commune sont disponibles sur notre site : [www.mairie-monsenpevele.fr](http://www.mairie-monsenpevele.fr)

## Festival de la marche du Syndicat d'initiative

Malgré le temps maussade et un brouillard matinal épais, l'ambiance était détendue. L'accueil chaleureux a été apprécié.

Le matin, huit marcheurs se sont dirigés vers le golf de Mérignies accompagnés de deux guides chevronnés. Pour l'autre balade du matin, il y avait douze participants. Les points de vue se sont dérobés à nos yeux mais le bol d'air a été apprécié ainsi que les commentaires érudits sur les lieux de mémoire.

L'après-midi, seize participants ont (re)découvert les anciens bassins de décantation de l'usine Beghin transformés en réserve naturelle, en soutenant un bon rythme de marche même pour les non-initiés.

Article : Monique VANAGT



Une partie de l'auditoire pendant les conférences du dimanche 7 octobre 2012 à Cysoing

## La SHPP présente Jehan de Pévèle : une grande fresque historique

De 2012 à 2013, la Société Historique du Pays de Pévèle fête ses 40 ans.

Il y a d'abord eu un **Forum de la Pévèle** le dimanche 7 octobre à Cysoing, là où tout a commencé en 1972 avec un certain Paul Delsalle, alors âgé de 17 ans et passionné d'archéologie. Des conférences ont été proposées le matin à un auditoire de plus de 140 personnes et, l'après-midi, des stands des associations à caractère historique du territoire, des Archives du Nord et d'artistes locaux ont attiré de nombreux Pévélois.

Et cela continue... avec « **Jehan de Pévèle** », un spectacle, une grande fresque historique qui, de l'an 635 à nos jours, raconte l'histoire de la Pévèle en sept saisons, dont l'une est consacrée, bien sûr, à la bataille de Mons-en-Pévèle !

22 marionnettes, 2 comédiens-marionnettistes, 1 narrateur, vidéo, musique, effets scéniques : la Compagnie Mariska, à la demande et avec l'aide de la SHPP, a conçu et présente un spectacle vivant original qui réjouit petits (à partir de 8 ans) et grands.

La première représentation au Petit Théâtre de Templeuve a fait salle comble. Ensuite, ce sera le tour du Théâtre de Saint-Amand et de... Mons-en-Pévèle.

A Mons-en-Pévèle, le spectacle sera proposé **gratuitement** le dimanche 3 février à 16 h à la Salle des Fêtes. Ne tardez pas trop à réserver à la médiathèque (03 20 59 06 67) et venez faire la connaissance de Jehan de Pévèle, un personnage étonnant !

La SHPP a, par ailleurs, publié le n°72 Spécial 40<sup>ème</sup> anniversaire de sa revue semestrielle Pays de Pévèle. Il est en vente à la SHPP et à l'Office du Tourisme de Mons-en-Pévèle (1 rue de l'Abbaye, 03 20 34 72 65).

**Compagnie MARISKA**  
2 place de la Gare à Cysoing  
Tél. : 03 20 79 47 03  
[www.jehandepevele.fr](http://www.jehandepevele.fr)  
et [www.mariska.fr](http://www.mariska.fr)

**Société Historique du Pays de Pévèle**  
3 rue Neuve à Templeuve  
Tél. : 03 20 34 98 52  
[www.paysdepevele.com](http://www.paysdepevele.com)  
Permanence le vendredi  
de 14h30 à 17h30  
Adhésion : 25 € par an.



Ci-contre : couverture de la revue Pays de Pévèle n°72



Première à Templeuve : auteurs, acteurs et une partie des marionnettes



Vous présentent

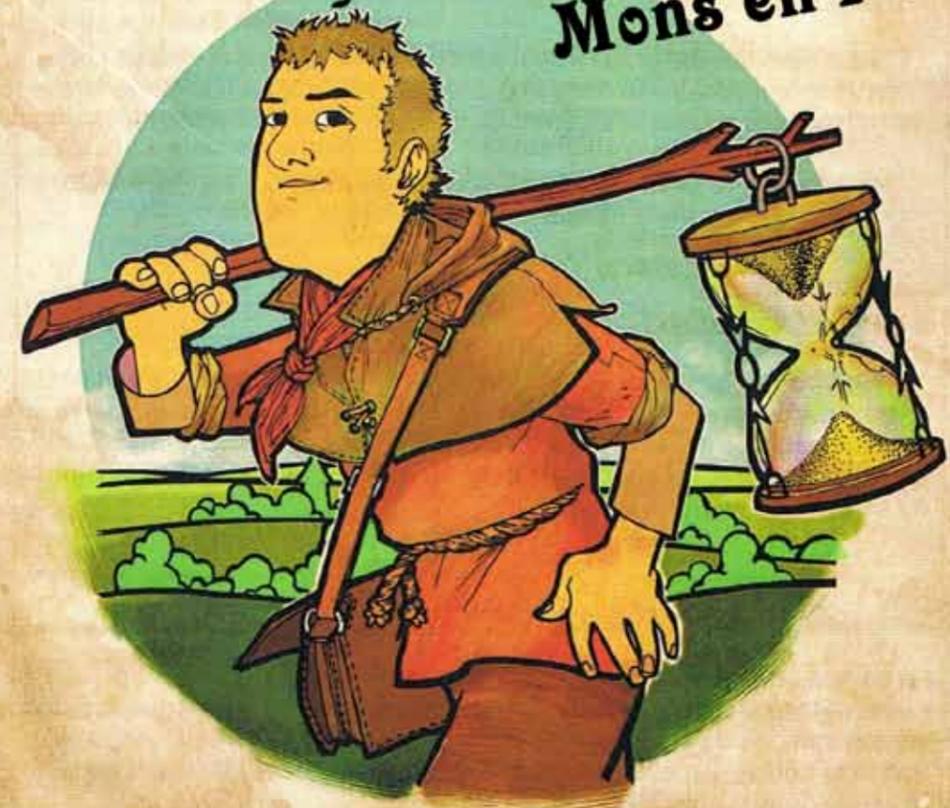
LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE DU  
PAYS DE PÉVÈLE.



# le 3 février 2013 à 16 h

# Jehan de Pévèle

## à la salle des fêtes de Mons en Pévèle



Dessin Laurent Martens

### réservations à la médiathèque au 03 20 59 06 67

1500 ans d'histoire de la Pévèle racontés dans cette grande fresque.  
A l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Société Historique du Pays de Pévèle (SHPP)  
grâce au savoir-faire de la Compagnie Mariska.

## ENTRÉE GRATUITE



## 2012 : les animations passées

### Starwars

Depuis le mois de décembre, la médiathèque accueille une exposition de Lego, livres, films, jeux, jouets et autres pièces rares sur les héros des deux trilogies du réalisateur américain George Lucas. Cette installation est visible jusqu'à fin janvier.



Spectacle de Noël offert par la Médiathèque



Séance de dédicace pour Sire Cédric à la Médiathèque

### Le Cirque de Pépito

Les deux comédiennes de la **Compagnie du Théâtre du Rebond** ont enchanté les spectateurs (enfants comme parents) venus nombreux le mercredi 19 décembre avec le Cirque de Pépito, spectacle complètement déjanté, mêlant marionnettes et jeux d'acteurs !

### Sire Cédric

Cet auteur d'une dizaine de romans policiers/fantastiques, est venu de Toulouse pour rencontrer ses fans mais aussi d'autres lecteurs connaissant moins ses œuvres le samedi 1<sup>er</sup> décembre. Une belle journée avec un auteur accessible et très sympathique ! Merci à lui et à l'équipe de La Ruche aux Livres de Wavrin.

## 2013 : les animations à venir



### Heure du conte

Le conteur **TORQUESNE** sera présent les mercredis 23 janvier et 20 mars pour les heures du conte. Deux rendez-vous pour savourer les histoires incroyables, réelles ou magiques de l'Ogre des Flandres ! A 15 heures, à partir de 4 ans.

Gratuit pour tous.



### "Instantanés Jazz"

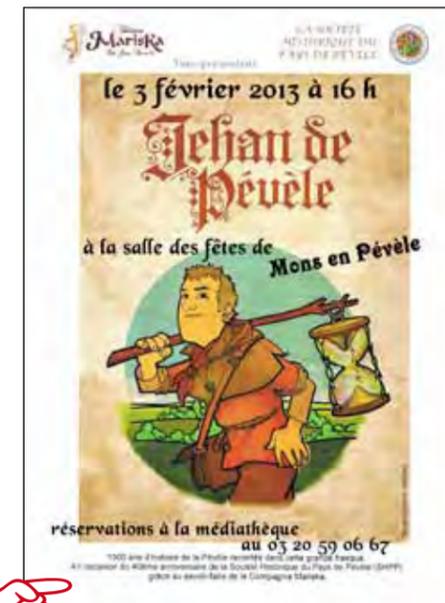
Du vendredi 25 janvier au samedi 23 février. Cette exposition est composée de 22 photos d'artistes en noir et blanc qui ont participé au "Jazz festival de Tourcoing". Dix lecteurs MP3 seront disponibles pour écouter une sélection de morceaux de jazz. **Un choix de livres et CDs sera proposé également.**

**A NE PAS MANQUER!**



### Concours photos amateurs

Pour la première fois, la médiathèque organisera au mois d'avril, un concours photos amateurs. **Le thème est « Mons-en-Pévèle au printemps »**. Les photos des participants seront exposées sur les murs de la médiathèque et les emprunteurs voteront pour leurs clichés préférés. Les trois photos les plus appréciées feront gagner leurs auteurs ! **Le règlement du concours sera disponible courant mars.**



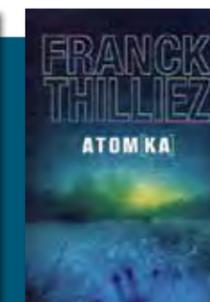
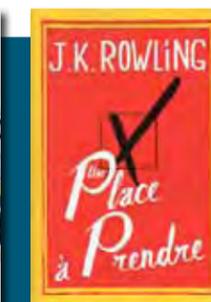
### Jehan de Pévèle : une grande fresque historique de la Cie Mariska

Au moment où vous recevrez votre Mons en Nouvelles dans votre boîte aux lettres, il vous restera peu de temps pour **réserver gratuitement** vos places pour le spectacle de Marionnettes de la Cie Mariska imaginé pour fêter les 40 ans de la SHPP.

**La Médiathèque est partenaire de l'évènement.**  
**Réservez vos places au : 03 20 59 06 67**

Lire en page 24 et 25.

**Quelques nouveautés... Et bien d'autres à la médiathèque !**



Grand Place  
Tél. : 03 20 59 06 67 - Fax : 03 20 59 06 65  
[mediatheque@mairie-monsenpevele.fr](mailto:mediatheque@mairie-monsenpevele.fr)

**Horaires d'ouverture :**  
Mardi : 16h-18h  
Mercredi : 10h-12h-13h30-17h30  
Vendredi : 16h-19h - Samedi : 14h-17h

Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur le site de la mairie (partie médiathèque) mais aussi sur notre blog : [mediathequemonsenpevele.wordpress.com](http://mediathequemonsenpevele.wordpress.com)

**Livres, CD, DVD, CDRom, Revues**  
Consultation sur place libre et gratuite.

**Hotspot Wifi gratuit**  
Vous pouvez toujours venir surfer en wifi à la médiathèque. Pour cela, il suffit de venir avec votre portable et demander le code d'accès. Ce service est gratuit pour tous les inscrits.



Et depuis votre Smartphone : Flashcode web